

Dialogue Citoyen & Co-Construction

**VERS UNE NOUVELLE
GOUVERNANCE**

Point d'étape
Mars 2016

**NANTES
& CO JOUONS
COLLECTIF**



Table des matières

I. LES AVANCÉES ET AXES DE PROGRÈS POUR LE DIALOGUE CITOYEN	4
1. La recherche de la diversité des points de vue	5
2. L'implication des jeunes, des actifs et des publics « éloignés »	6
3. Les différentes échelles du Dialogue Citoyen	8
4. La clarté des règles du jeu	10
5. La transparence et le droit de suite	11
6. L'innovation et la créativité des méthodes participatives	12
7. Le tournant du numérique	14
8. La transformation des processus et des pratiques professionnelles	15
II. LE PAYSAGE DU DIALOGUE CITOYEN À LA NANTAISE EN 2016	16
1. Une gouvernance des politiques publiques en mode ouvert et participatif	16
Nouvelle formule pour plusieurs conseils « historiques »	17
Co-construire de nouvelles politiques publiques avec les citoyens	19
Élargir le cercle des politiques publiques en gouvernance ouverte	21
Les évaluations participatives	22
2. La construction de la cohésion sociale et le soutien des initiatives dans les territoires	23
Les rencontres de quartier : des espaces d'expression et de débat, au service des projets du quartier	24
Le numérique au service du dialogue citoyen et d'une pratique inclusive et facile de la ville	25
Les bureaux des projets : un nouveau dispositif pour soutenir les initiatives citoyennes	27
La déclinaison territoriale du contrat de ville	28
3. La fabrique de la ville : de l'expérimentation à la prospective	30
Des débats prospectifs pour le territoire	30
Les projets urbains dialogués	32
Co-conception des équipements et des services : partager une vision	34
ANNEXES	36
1. Exemples de co-construction des politiques publiques 2015-2016	37
2. Démarches collaboratives et de co-construction dans les 11 quartiers nantais en 2016	38

La réalisation de ce document a été pilotée par le Pôle évaluation dialogue citoyen avec la collaboration du Département citoyenneté, vie sociale et territoires et de la Direction générale Projet Métropolitain

Ce point d'étape et les actions mises en œuvre s'appuient sur de nombreuses contributions : les membres du Codial (Conseil Nantais de l'Égalité Femmes-Hommes, Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers E, Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle, Conseil Métropolitain pour l'Accessibilité Universelle, Conseil de la Réussite Éducative, Conseil Nantais du Patrimoine, Réseau Société Civile Verte, Conseil Nantais de la Nature en Ville, Conseil des Usagers de l'Espace Public, Mission Loire, Conseil Métropolitain des acteurs économiques...) et les équipes de quartiers.

Dialogue citoyen & co-construction

POINT D'ÉTAPE – MARS 2016

Le rapport « Dialogue citoyen & Co-construction » présenté en Conseil Municipal, le 30 janvier 2015, a fixé le cap politique d'une gouvernance ouverte et a également redessiné, de manière très opérationnelle, le paysage de la participation pour les habitants de Nantes et plus largement de la Métropole.

Le renouvellement des pratiques démocratiques souhaité modifie, en effet, les cadres classiques de la prise de décision politique. Un dialogue constant doit s'instaurer entre les élus, les services et les citoyens qui enrichit et influence la fabrique des politiques publiques. Pour organiser cette transition et permettre la réalisation de cette ambition majeure du mandat, d'importants chantiers participatifs ont été lancés en 2015.

Ce point d'étape, un an après l'adoption du rapport municipal, organise la visibilité des actions engagées en 2015 pour favoriser la citoyenneté active des nantaises et nantais. Il rend compte de l'état de structuration des démarches proposées, des dynamiques citoyennes enclenchées mais aussi des co-productions qui doivent permettre aux élus de prendre des décisions politiques justes, efficaces et adaptées.

À l'heure où la dimension collaborative et participative des questions publiques se fait plus évidente, il apparaît opportun de consolider des acquis et de rappeler un mode de faire spécifique. Ce rapport propose donc une lecture des avancées dans la mise en œuvre des engagements et des principes (14 principes) qui garantissent cette ambition politique d'une gouvernance ouverte et participative. Il fait aussi le récit des différents chantiers participatifs proposés.

Cette mise en perspective de l'installation du paysage du Dialogue citoyen, depuis près de 15 mois, réaffirme que le programme de co-construction des politiques publiques ne couvre qu'une partie des nombreuses démarches citoyennes animées par la ville. Elle permet toutefois d'observer que la relation à l'habitant-citoyen-usager s'enrichit, se complète, se conforte à travers une offre plus large de démarches collaboratives à l'échelle des quartiers nantais.

Ce point d'étape témoigne d'une appropriation large du cadre du Dialogue citoyen par les élus, les services et les habitants qui soutient l'enjeu politique de cette gouvernance ouverte et participative. La mobilisation croissante des citoyens et l'implication des services pour mettre en œuvre ces démarches participatives selon des modes de faire et des règles du jeu connus et respectueux de tous tissent une relation de plus grande qualité entre les parties prenantes de ce dialogue. Une sincérité et une rigueur dans le processus qui nourrissent les conditions de réussite de cette gouvernance partagée. Cette marque de fabrique invite aussi à être audacieux et à proposer d'élaborer, très en amont, de nouvelles politiques publiques en s'appuyant sur l'expertise d'usage et les visions des habitants. La politique de la nuit, aujourd'hui, et le volet d'une politique publique des pratiques sportives libres, à la fin de l'année 2016, rendent compte d'une agilité des élus dans la manière de conduire ce projet politique.

L'exigence d'une telle démarche est forte et ne peut s'envisager que dans la durée. Il est encore tôt pour considérer que la diversité recherchée des points de vue et des publics est totalement atteinte - elle est en chemin - et que toute la collectivité s'est mise en marche en organisant les évolutions professionnelles nécessaires.

Cependant, l'appétence des citoyens pour ce dialogue se confirme et les élus sont convaincus que cette démarche de co-construction nourrit le projet d'une ville collaborative. Déjà, 15 mois après le rapport « Dialogue citoyen et co-construction », des changements sont perceptibles et des résultats significatifs tant sur le plan de la dynamique collective que sur le plan du débat et de la décision politique.





I - *Les avancées et axes de progrès pour le Dialogue citoyen*

Le projet politique d'une gouvernance ouverte peut à la fois s'appuyer sur des acquis (Charte du dialogue citoyen, expérimentations à différentes échelles...) mais dorénavant aussi **sur un cadre articulé autour de 5 finalités et de 14 principes** (cf. ci-dessous). Ce cadre commun propose à travers le renouvellement des pratiques politiques d'organiser **un dialogue continu entre les élus et la société civile** pour un débat de qualité qui contribue à la prise de décision politique.

5 OBJECTIFS

- 1** - Fabriquer des politiques publiques plus justes, plus adaptées, plus efficaces, mieux comprises et plus innovantes, au bénéfice de tous.
- 2** - Favoriser le lien social et le collectif.
- 3** - Partager une vision commune et favoriser le débat entre citoyen et élus.
- 4** - Soutenir l'innovation sociale et le pouvoir d'agir des Nantais.
- 5** - Développer une culture de la sobriété et de la responsabilité partagée.

14 RÈGLES DU JEU

Pour qui ?

- Pour tous les nantais sans condition

Comment ?

- Clarté des règles du jeu
- Transparence, pédagogie et traçabilité de la décision publique
- Écoute active
- Rendre compte, droit de suite
- Expérimentation, évaluation
- Autonomie et rôle des associatifs et collectifs

Quoi ?

- Du quotidien au stratégique
- L'intérêt général
- La sobriété

La méthode

- Mise en débat et démocratie délibérative
- Connaissance, expertise d'usage et vision sensible des Nantaises et des Nantais
- Innovation, créativité et expérimentation
- Intelligence collective et construction avec les habitants



L'affirmation de ce mode de gouvernance participatif répond à des exigences fortes et invite à des transformations importantes des pratiques des services et des citoyens qui nécessitent du temps et de la méthode. En dressant le bilan des démarches participatives engagées en 2015, on note des avancées concernant par exemple l'ouverture de la participation à tous, l'essaimage du dialogue citoyen dans de nouveaux champs politiques et la mise en œuvre d'un processus qui offre la garantie d'une démarche sincère, qualifiée et innovante. On repère aussi des marges de progrès importantes pour mieux prendre en compte certains publics, pour accompagner les directions et les services municipaux dans l'appropriation du dialogue citoyen, pour réinvestir plus globalement la question de la relation aux citoyens dans des domaines comme les projets urbains.

1. LA RECHERCHE DE LA DIVERSITÉ DES POINTS DE VUE

Les finalités du Dialogue citoyen doivent prendre appui sur une gouvernance qui associe une diversité de citoyens et une diversité de points de vue. La qualité du débat démocratique et du processus de décision des élus reposent sur une expression citoyenne multiple. Le parti-pris de la ville est de considérer que la contribution citoyenne à l'action publique tire sa légitimité de la diversité des approches partagées. Une vigilance toute particulière est donc de mise concernant l'accès le plus large possible aux démarches de co-construction, à l'expression de chacun, à la diversité des savoirs et des expressions.

Au cours de l'année 2015, les actions conduites au titre des 3 piliers (fabrique des politiques publiques, dialogue territorial, ville collaborative) sont de nature très différentes. Qu'il s'agisse de la mise en place des conseils nantais et métropolitains, de l'élaboration du site « nantesco.fr », de l'organisation du grand débat « Nantes, la Loire et nous » ou de la nouvelle formule des rencontres de quartier par exemple, on peut appréhender le dialogue citoyen avec les nantaises et nantais à des échelles et des configurations très différentes les unes des autres.

À l'échelle de la ville de Nantes, les rendez-vous de quartier ont intéressé pratiquement 700 personnes à chaque saison, les ateliers pour repenser l'offre culturelle en direction des seniors ont mobilisé plus de 200 personnes et le lancement du Wikipatrimoine a réuni un panel d'une trentaine d'habitants sur plus de 100 volontaires pour la démarche.

Si on prend en compte le Dialogue citoyen conduit à l'échelle de la Métropole, le nombre de participants est plus important. Le grand débat, à lui-seul, a été suivi par 40 000 habitants et impliqué plus fortement 5 000 d'entre-eux pour plus de 1 000 contributions. La concertation organisée autour du PLUM aura réuni près de 1 100 métropolitains dans sa première phase.

Des tendances et des comparaisons raisonnées à consolider dans la durée, autorisent, dans ce point d'étape, à retenir quelques chiffres clés.

En 2015 :

- **près de 4 500 nantaises et nantais ont participé à des temps de dialogue et de co-construction,**
- près de 2 000 personnes ont été mobilisées pour les créations et les installations des nouveaux conseils,
- la nouvelle formule des rencontres de quartier a associé près de 1 400 habitants sur l'année 2015 dont une part est constituée de nouveaux habitants et de participants plus jeunes (cf. encadré sur le renouvellement et le rajeunissement),
- c'est près de 250 habitants des quartiers prioritaires qui participent régulièrement aux ateliers urbains.

Cette addition montre globalement **une forte participation aux offres et aux instances, qui peut se déduire notamment de l'élargissement progressif du Dialogue citoyen à de nombreuses politiques publiques.** La mise en débat d'enjeux stratégiques, l'ouverture des conseils et l'assouplissement de certains fonctionnements (participation à la carte, apport du numérique) peuvent aussi expliquer cette mobilisation de plus en plus large.

Pour aller plus loin

- Comment qualifier plus justement la participation ? Et demain les contributions numériques dans les offres de participation ouvertes sur les plateformes internet ?
- Comment qualifier l'apport de la diversité des points de vue au Dialogue citoyen ?

2. L'IMPLICATION DES JEUNES, DES ACTIFS ET DES PUBLICS « ÉLOIGNÉS »

Cette dynamique peut laisser de côté des publics qui participent moins ou pas.

Pour intéresser plus largement, favoriser un accès plus égalitaire à cette gouvernance locale ouverte, l'année 2015 a été consacrée, à la fois, à renouveler des formules et à proposer des modalités de participation plus en accord avec les pratiques. À titre d'illustration, **la refonte du Conseil nantais de la Jeunesse (CNJ) devenu Nantes&Co 16-25** doit inviter plus largement les jeunes à échanger, débattre à plusieurs avec d'autres jeunes mais aussi les élus, les services, les associations. Pour se faire, le nouveau dispositif se structure dès lors plus comme une plate forme sur laquelle on peut retrouver une offre de participation citoyenne globale regroupant **les différents espaces mobilisables à la carte** pour s'exprimer, agir, débattre.

Cependant, **la place des jeunes continue d'être un point de vigilance** dans les autres démarches moins focalisées autour de ce public. Sur l'atelier Bottière - Pin Sec, dans la refonte du Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle (CNAU) ou dans le réseau structuré autour de la vie nocturne, les chefs de projets reconnaissent la faible présence en 2015 des jeunes et la nécessité d'imaginer des temps nouveaux pour les associer (ex : mise en place d'un temps spécifique avec le secteur jeune de l'Accoord pour l'atelier de quartier Bottière - Pin Sec).

D'un autre côté, **le lancement d'outils numériques** dédiés et co-construits visent aussi à élargir la participation et permettre à ceux qui sont moins présents (jeunes, actifs) dans les dispositifs présentiels de participer à cette dynamique. Le site «nantesco.fr» propose désormais de s'informer et de contribuer aux offres de participation dans le cadre du dialogue citoyen. Ces nouvelles modalités de participation visent entre autres à favoriser l'implication plus forte des jeunes et des actifs dans la fabrique de l'action publique.

Les modalités d'appel à volontariat des participants sont essentielles pour favoriser l'accès de toutes et tous. L'invitation à participer au dialogue citoyen se réalise désormais par de multiples canaux dont on peut considérer qu'ils ciblent des publics différents. Si le recrutement passe par des invitations classiques relayées par les médias municipaux (presses, réseaux sociaux) d'acteurs associatifs ou para-municipaux, il s'appuie aussi, dans les démarches observées, sur d'autres modalités : tirage au sort (pour 3 des démarches) ; appel à candidature numérique via facebook et twitter (pour 8 démarches) ; recrutement par téléphone sur la base d'une enquête préalable (1 démarche). Ces modalités permettent assurément la participation de nouvelles personnes dans le dialogue citoyen.

Le sens des tendances c'est aussi une plus grande participation des publics souvent plus éloignés des dispositifs proposés comme par exemple les habitants des quartiers d'habitat social. **L'inclusion de tous est un point de vigilance dans les démarches à engager.** La constitution des **conseils citoyens** dans le cadre de la Politique de la Ville, et la place qu'ils vont prendre dans le dialogue citoyen à la nantaise est une réponse possible. La composition finale de ces conseils repose sur un tirage au sort organisé sur la base d'un listing de locataires du parc social dans les territoires concernés et doit permettre, après l'accord des tirés au sort, d'élargir les publics du Dialogue citoyen. Ces conseils portés par des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, et dont la mise en œuvre repose à Nantes Nord et à Malakoff sur une réelle prise d'initiative des habitants, pourront régulièrement, à partir de 2016, partager leurs expertises au cœur des dispositifs du dialogue citoyen.

La future maison de santé de Nantes nord se construit elle-aussi avec l'expertise d'usage des publics plus éloignés des propositions de dialogue citoyen. Le recrutement classique via une information lors des rencontres de quartier et lors du Focus santé a été accompagné d'un travail important « d'aller vers ». La mission Santé Publique a mobilisé de nouveaux publics en se rendant dans des lieux spécifiques (ex : l'Escale, Le café mobile...) et grâce à des relais de quartier qualifiés. Un travail de mobilisation, de réassurance et d'accompagnement important (appui sur des relais, échanges interpersonnels, relance téléphonique...) inspiré des méthodes d'ADT Quart Monde a été conduit.

La participation la plus large possible reste une préoccupation des élus. Le dialogue au quartier qui s'organisera autour du projet « des 5 ponts » (pôle associatif de services dédié aux personnes en grande précarité) ou du projet des « Bains Douches » témoignent du volontarisme dans ce domaine.

LE RENOUVELLEMENT ET LE « RAJEUNISSEMENT » DES PARTICIPANTS DANS LES RENCONTRES DE QUARTIER

Le renouvellement des participants est évident lors des rencontres de quartiers. La nouvelle formule proposée (« à la carte », sans obligation d'engagement à moyen terme) a offert la possibilité à des « nouveaux » du point de vue de leur participation au dialogue citoyen proposé par la Ville de se joindre à ces rencontres, avec parmi eux quelques nouveaux Nantais. Selon les quartiers, entre 20 et 50 % de participants « nouveaux » sont comptabilisés.

La moyenne d'âge des participants tend aussi à diminuer. On constate globalement une augmentation de 10 % de la tranche d'âge des 25/45 ans. C'est moins vrai à Breil-Barberie et Nantes Nord. En revanche, cette tendance au « rajeunissement » est plus marquée sur l'Île de Nantes, au Centre-ville, à Dervallières-Zola et Malakoff Saint-Donatien.

Cette participation aux rencontres de quartier se double d'une implication dans les différentes offres de dialogue proposées ainsi que dans les Comités d'animation des Bureaux des projets. La composition de ces derniers reflète aussi la place prise par les « nouveaux » habitants des quartiers.

Pour aller plus loin

- Comment faciliter et conforter la participation des populations les moins présentes dans le dialogue citoyen ?
- Quelles reformulations possibles pour l'invitation à participer ?
- Quel regard sur la parité dans la participation à la nantaise ?

3. LES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DU DIALOGUE CITOYEN

La mise en débat et la co-construction de l'action publique se réalisent **à plusieurs échelles territoriales, et concernent un éventail de politiques publiques de plus en plus large sur des enjeux allant du quotidien au plus stratégique.**

Le dialogue citoyen et la co-construction s'organisent à la fois autour de projets (Création d'un jardin partagé à Bellevue), dans les micro-secteurs territoriaux d'aménagement urbain (Secteur Mellinet), dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, dans les 11 quartiers nantais (Rencontres de quartiers), dans les communes de la Métropole bordant la Loire (le Grand Débat « Nantes, la Loire et nous »), à l'échelle intercommunale (L'atelier participatif Loire-Chézine sur les modes alternatifs à la voiture) et sur tout le territoire de la Métropole (la participation citoyenne dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM)).

LE DIALOGUE CITOYEN À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE ET DANS LES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

Des démarches de Dialogue citoyen sont désormais conduites par Nantes Métropole. Elles peuvent concerner les habitants de l'ensemble des 24 communes comme c'est le cas actuellement de la démarche de co-construction du PLUM ou une partie des habitants de la Métropole à l'instar de l'atelier participatif qui s'ouvre en 2016 sur Indre, Couëron et Saint-Herblain.

À travers ces démarches, mais aussi l'installation du Conseil des Usagers de l'Espace Public (CUEP), du Conseil Métropolitain des Acteurs Économiques (CMAE) ou même les interpellations nouvelles autour de politiques publiques métropolitaines, le Dialogue citoyen s'inscrit progressivement dans les pratiques professionnelles de la Métropole.

Mettre les habitants et usagers au cœur des projets d'espace public, d'aménagement du territoire et, demain, d'autres compétences de la Métropole semble devenu incontournable comme une incidence de l'engagement continu des élus, depuis des années, à engager le dialogue et la co-construction sur les politiques publiques.

Dans cette même logique multi-dimensionnelle, les citoyens ont pu tout aussi bien être **acteurs de la conception** de services numériques (plate-forme numérique citoyenne « nantesco.fr » ; « Nantes dans ma poche »), sans d'ailleurs faire valoir une quelconque expertise technique mais bien plutôt une expertise d'usage révélatrice de besoins et d'attentes, que **contributeurs de plans d'actions** tels celui sur la politique publique d'égalité Femmes - Hommes. Le dialogue citoyen a pu également porter en 2015 sur les enjeux du Projet Éducatif de Territoire dans le cadre de la politique publique de l'éducation ou même sur des enjeux métropolitains lorsqu'il s'est agi de **partager les orientations** du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUM ou de partager des conceptions de la prise en considération de la Loire dans le projet d'aménagement du territoire.

L'année écoulée, **c'est une vingtaine de politiques publiques** qui se sont enrichies ou élaborées dans une logique participative. **Des politiques nouvelles ou des volets émergents de l'action publique s'élaborent en co-construction** avec les citoyens depuis l'identification des enjeux, la conception des plans d'actions, jusqu'à leur mise en œuvre. En 2015, « la ville la nuit », « l'égalité Femmes - Hommes » et, demain, « les pratiques sportives libres » sont des traductions concrètes de ce mode de production de l'action publique.

L'amplification et l'extension des pratiques démocratiques au sein de la collectivité permettent aussi, aujourd'hui, de **proposer un dialogue avec les nantaises et les nantais sur des politiques publiques jusque-là un peu en retrait de la démarche.** C'est le cas de la politique publique « Sécurité et Tranquillité publique » qui passe un cap, en 2016, dans la relation à l'utilisateur et au citoyen en proposant des démarches participatives autour de la Maison de la Tranquillité publique.

Dans le champ urbain, la ville de Nantes souhaite proposer un Dialogue citoyen qui ne s'arrête pas aux marges de la concertation légale. La complexité des projets urbains mais également la marque qu'ils apposent dans l'espace public et le quotidien des Nantais invitent à organiser un dialogue soutenu avec les habitants. Cette intention politique s'impose, de manière plus systématique, dans les projets urbains qui ont été lancés récemment

(association des habitants au choix du maître d'œuvre dans le cadre du projet urbain de l'Île de Nantes ; partage et enrichissement du diagnostic et des orientations du Projet « Champ de Manœuvre »...) mais selon des modalités très différentes. Cette dynamique devra être renforcée et rendue plus solide encore en s'articulant plus en amont des projets avec les pratiques du Dialogue citoyen et la Co-construction.

Le parcours de citoyenneté proposé permet d'associer les citoyens à différentes étapes dans cette gouvernance ouverte et participative. La participation s'envisage au stade du diagnostic partagé, de la mise en œuvre d'une politique, de son évaluation, de son expérimentation. Les opportunités sont nombreuses pour s'inscrire dans le cadre du dialogue citoyen à la nantaise.

À titre d'illustration, entre la fin décembre 2014 et février 2015, 3 ateliers de travail (emploi et précarité ; femmes dans la vie locale ; égalité filles - garçons) ont permis de **fiabiliser collectivement un diagnostic autour de la question de l'égalité Femmes-Hommes pour définir les orientations stratégiques qui guideront l'action publique.** Dans le cadre de la co-construction d'une politique de la nuit, une phase de diagnostic local, prospectif et participatif, finalisée en 2015, a aussi permis de préciser l'écosystème des nuits nantaises, d'identifier les tensions et les disparités selon les lieux et les heures, et de formuler des propositions pour un plan d'actions. **Le plan d'actions « vie nocturne »** vient répondre aux attentes formulées au cours de cette phase de participation citoyenne et s'engage sur des actions volontaristes. Cette gouvernance ouverte et la co-construction associée avec les citoyens permet **donc d'affirmer l'importance d'enjeux forts spécifiques** qu'il convient de prendre en compte collectivement.

Cette offre de participation (cf. Annexe 1 : le programme du dialogue citoyen et de la co-construction pour 2016) se prolonge à travers l'établissement de programmes de travail, l'élaboration de plans d'actions, **l'expérimentation de dispositifs** comme pour celui des citoyen-relais en 2015. Elle aboutit enfin **sur l'évaluation participative des politiques publiques** qui est un engagement du mandat et qui prendra sa pleine mesure à partir du second semestre 2016.

UNE MISE EN MOUVEMENT DE LA VILLE COLLABORATIVE

La ville collaborative qui se bâtit progressivement peut s'appuyer sur un ensemble de démarches participatives qui va bien au-delà du cadre du Dialogue citoyen. Qu'elles relèvent de la vie de quartier, du cadre de vie ou d'aménagements de proximité, ces démarches soutiennent, à des degrés divers, l'envie d'implication et d'engagement des Nantais dans leur quartier. La participation des habitants peut se faire, par exemple, à travers la place qu'ils prennent dans les journaux de quartiers, le rôle qu'ils occupent dans les créations partagées, leur contribution aux jardins partagés ou dans les esquisses urbaines... Cette participation est essentielle pour favoriser le lien social entre les habitants des quartiers. Elle est aussi une illustration de l'approche rénovée des modes de gouvernance invitant les élus et les services à soutenir les potentiels créatifs des nantaises et nantais.

cf Annexe 2 : un recensement des démarches collaboratives par Quartier

Cette offre multiple et l'adhésion suscitée soulignent la pertinence de l'ambition politique projetée. Cette gouvernance ouverte et mobilisée dans des formes variées répond aux attentes des citoyens en même temps qu'elle dessine **un parcours de citoyenneté** pour débattre, faire ensemble et développer **une vision commune de l'intérêt général.** L'atelier Permanent de Bellevue favorise une meilleure connaissance du Grand Bellevue (dimension intercommunale) et une meilleure appréhension de ce qu'est un projet global. Le Grand débat « Nantes, la Loire et nous » a permis de formuler une nouvelle vision de la Loire pour le territoire. Le Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes (CEFH) met en avant la prise de conscience collective de la transversalité du sujet de l'égalité Femme - Homme, pendant que d'autres conseils soulignent les apports contributifs du dialogue entre citoyens, avec les services.

Pour aller plus loin

- Quel regard porté sur le Dialogue citoyen à l'échelle métropolitaine en 2015 et quels engagements pour 2016 ?
- Quelle visibilité imaginer pour rendre compte plus largement de l'ensemble des démarches collaboratives ?
- Quelle systématisation des démarches de concertation dans les projets d'aménagements urbains et quel rapprochement à une méthode de référence ?

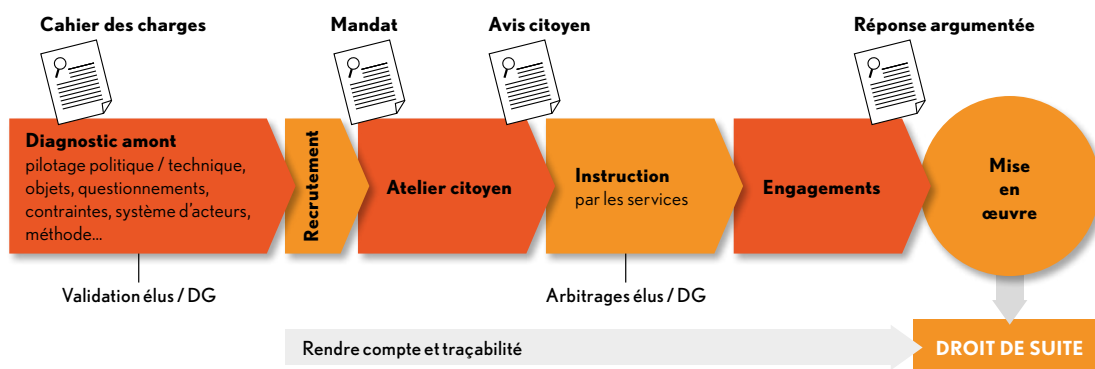
4. LA CLARTÉ DES RÈGLES DU JEU

Le rapport adopté le 30 janvier 2015 pose une méthode, comme une marque de fabrique, pour garantir la crédibilité et l'efficacité démocratique. Le partage de cette méthode est aussi un préalable qui assure aux parties prenantes la qualité d'un dialogue au cours duquel toutes les expertises sont reconnues.

Le Dialogue citoyen a vocation à enrichir la décision des élus, à contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques plus justes, plus adaptées mais ce dialogue repose clairement sur l'affirmation des rôles de chacun. Concernant **l'élu, il reste à la fois celui qui pose le cadre politique et décide in fine de la prise en compte des productions citoyennes**. Le pilotage politique du dialogue citoyen est incarné par les élus concernés. Ce rôle est réaffirmé lorsque le mandat de participation est proposé aux participants. **Ce mandat formalise l'attente de l'élu envers les citoyens, il décrit les modalités de leur participation et permet d'être transparent sur les objectifs de la démarche**, et sur l'impact que leur engagement dans cette réflexion pourra avoir sur les politiques publiques.

Les démarches participatives s'inscrivent dans une méthode de référence qui garantit la sincérité mais également l'efficacité du débat. Le mandat est l'une des étapes clés. **Quelques démarches n'ont pas totalement répondu à ce cahier des charges** (appropriation progressive des différentes étapes, contraintes de temps dans le lancement des démarches...), **mais la plupart des installations de conseils et des démarches engagées en 2015, a fait l'objet d'un mandat porté à la connaissance des participants** par les élus référents des politiques publiques mises au débat.

ÉTAPES D'UN PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION



Le cadre proposé doit favoriser la construction collective de points de vue, de propositions, entre habitants mais également entre la collectivité et les habitants. Cette ambition implique à la fois des temps suffisants d'échanges pour élaborer une compréhension partagée des enjeux et des situations mais aussi un accès à des informations claires, objectives, accessibles à tous.

En 2015, les démarches de dialogue citoyen et de co-construction « standards » ont pris le plus souvent la forme **d'une série d'ateliers**, d'une durée oscillant entre 2h30 et 4h, agrémentés de **visites sur site ou de rencontres**. Pour le dialogue territorial, les rendez-vous de quartiers situent le point de départ d'une réflexion qui se poursuit en ateliers au gré de l'adhésion des habitants à l'offre de participation proposée. Pour l'offre qu'a constituée le Grand Débat « Nantes, La Loire et Nous », le cadre participatif est hors norme. Retenons tout de même là encore, l'effort de **mise à disposition d'un document socle** qui met en contexte et en perspective les usages de la Loire, son rôle dans le fonctionnement de la centralité métropolitaine. Il montre les choix qui ont déjà été faits, à travers les projets menés par la collectivité, ainsi que ceux qui restent à faire, relevant pour le moment d'intentions à partager. C'est un document qui se veut **pédagogique** apportant une première information pour développer une « culture commune » des citoyens sur la Loire et une meilleure appropriation des enjeux d'avenir. Des initiatives du même type ont vu le jour avec **le poster « Ville la nuit » ou encore les données de cadrage présentées lors de l'atelier « Seniors et culture »**.

L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE « SENIORS ET CULTURE »

Une démarche participative visant à croiser la connaissance et les points de vue des parties prenantes qui s'est structurée autour, tout d'abord, d'un **document socle** qui comprenait un portrait socio-démographique des Seniors à Nantes et au sein la Métropole (réalisation AURAN) et un état des lieux, des actions mises en place en matière d'offre culturelle en direction des personnes âgées ou mixant de l'intergénérationnel. Cette démarche s'est enrichie ensuite de :

- 10 ateliers avec les personnes âgées en lien avec les établissements (EPHAD, RIG, Foyer Logement, ORPAN, Escale)
- 1 questionnaire auprès de 30 seniors fréquentant un établissement culturel
- 1 atelier avec 12 acteurs du champ culturel
- 1 atelier avec 12 acteurs du champ de la gérontologie et de la médiation
- des entretiens individuels (élus, ORPAN, Archives, carte blanche, Accord ...)
- 1 séminaire de partage des résultats et élaboration des propositions (39 participants hors équipe d'animation), en présence des élus (3 juillet 2015)
- 1 instruction par les services entre le mois de septembre et d'octobre (5 réunions)
- 1 réponse argumentée apportée auprès des partenaires le 19 novembre 2015

5. LA TRANSPARENCE ET LE DROIT DE SUITE

Parmi les principes clés qui garantissent la démarche et consolide le projet de gouvernance ouverte, **il y a le rendre compte et le droit de suite**. Pour chaque démarche, il faut veiller à la mise en visibilité des différentes étapes et la transparence des productions. La diffusion des termes du débat, de l'analyse qu'en tire les participants et la collectivité et des choix argumentés des élus doit pouvoir être garantie par exemple, par une mise en ligne sur nantes.fr, des éditions dédiées à la publicisation, des points d'étapes publics.

La mise en œuvre de ce principe au cours de l'année passée est réelle mais très disparate. Elle emprunte de multiples canaux. On peut citer pour l'information sur le mandat ou le cadrage de la démarche ainsi que pour l'information régulière sur les travaux :

De manière sélective :

- le dépôt des éléments de cadrage sur une interface exclusive réservée aux participants (ex : élaboration de la plate-forme Nantesco.fr) ;
- des transmissions de comptes-rendus réalisées par une adresse mail dédiée au projet et sur la base d'un listing d'emails de personnes sollicitées (ex : Atelier permanent de Bellevue) ;
- la remise du mandat aux seuls membres de l'atelier (ex : pour l'élaboration d'un Wikipatrimoine ; dans le cadre des travaux du Conseil Nantais du Patrimoine) ;
- la diffusion de guide (« de la participation », « de la concertation ») aux membres de l'atelier ou pendant les temps forts de la démarche (ex : Projet urbain Pirmil - Les Isles).

De manière plus large :

- l'usage des médias municipaux classiques (journaux de quartiers, Nantes Passion ou le magazine Nantes Métropole...);
- les annonces de lancement sur nantes.fr, par conférence de presse ou événementiel (comme pour le lancement du Conseil nantais de l'égalité Femmes - Hommes) ;
- depuis peu, fin 2015 et surtout début 2016, la mise en ligne d'informations sur le lancement et le suivi des démarches sur « *nantesco.fr* » (ex : le lancement de la démarche participative « Quelles bibliothèques pour demain » avec la publication du mandat de participation) ;

- la restitution des travaux en séminaire ouvert (ex : le projet de la Maison de santé de Nantes Nord sera partagé lors de la Rencontre de quartier de juin 2016 et réunira au-delà des habitants, professionnels de santé et agents de la collectivité impliqués) ;
- partage de l'avis citoyen à travers le journal de quartier (ex : l'avis citoyen rédigé dans le cadre de l'atelier du quartier Bottière - Pin Sec a été diffusé avec le journal Zest dans toutes les boîtes aux lettres du périmètre et dans les équipements du grand quartier Doulon Bottière).

Le Grand débat ou le Plum ont développé leur propre outil de rendu compte et de droit de suite.

À ce stade de la mise en œuvre des principes du dialogue citoyen, **l'appropriation de ces principes (celui du rendre compte et du droit de suite) et leur communication sont très hétérogènes.**

Toutefois, cette exigence de suivi et de traçabilité reste fortement partagée. Le bilan du travail mené en 2015 par le CNAU en a d'ailleurs fait une mention toute particulière considérant qu'il s'agit aussi « d'une reconnaissance du travail engagé et de l'investissement des participants. La traçabilité comprend à la fois les comptes-rendus des rencontres mais aussi le suivi des actions. Il s'agit alors de faire un retour aux participants sur les réalisations ainsi que sur les raisons expliquant qu'une préconisation n'a pu être mise en œuvre ». À l'aune des ateliers qui se sont engagés fin 2015, cette transparence et ce droit de suite doivent s'inscrire plus fermement dans les pratiques en 2016.

Les formes prises en 2015 ou envisagées pour 2016 pour le droit de suite se présentent principalement de deux sortes : soit un bilan transmis, soit une présentation et une mise en débat en plénière. Les rencontres annuelles prévues au programme de travail des Conseils de l'Égalité Femmes - Hommes ou de la nuit rendront compte par exemple de l'avancée des chantiers participatifs.

LA CONFÉRENCE PERMANENTE LOIRE

De manière tout à fait spécifique et afin de suivre le développement des engagements issus du Grand Débat « Nantes, La Loire et nous », **une conférence permanente Loire a été actée par une délibération communautaire en date du 15 décembre 2015.** Elle sera composée de 16 personnes, élus, membres de la Commission du débat, du Comité citoyen et d'acteurs ayant contribué au débat. Une nouvelle participation citoyenne sera organisée sur le Programme Loire et les grands chantiers à engager et un suivi du site internet actuel (www.nanteslaloireetnous.fr) sera maintenu.

Pour aller plus loin

- Identifier les modes de rendre compte et leur publicisation ?
- Penser pour 2016 le droit de suite, sa forme... ?

6. L'INNOVATION ET LA CRÉATIVITÉ DES MÉTHODES PARTICIPATIVES

Les démarches engagées en référence au dialogue citoyen et à la co-construction poursuivent **un idéal délibératif**. Elles doivent assurer à travers une mise en débat contradictoire, plurielle mais aussi innovante et créative, les conditions d'une aide à la décision politique. L'expression des points de vue, la confrontation des contributions, la formulation des consensus sont produits par **une diversité de modalités participatives** mises en œuvre sur le territoire nantais et métropolitain. Elles sont aussi **le fruit de l'expérimentation de nouvelles méthodes**.

Le Grand débat sur la Loire est une **consultation citoyenne à grande échelle** qui s'est appuyée sur des modalités contributives tout à fait spécifiques. **Le site internet dédié** en est une mais l'organisation d'une journée, le 30 mai 2015, a permis aux participants de se positionner sur des enjeux stratégiques après un travail d'information et d'échange collectif. À cette occasion, le dialogue citoyen métropolitain a pu expérimenter une nouvelle démarche, reconnue, **le World Wide View**. Cette démarche était pour la première fois utilisée à l'échelle métropolitaine.

De cette façon, ce temps fort a pu rassembler plus de 260 participants et a eu lieu de manière simultanée dans cinq sites de la Métropole (2 à Nantes, 3 à Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire et Couëron).

2015, c'est aussi l'appel à **l'infographie, la facilitation graphique, au design et à la créativité** pour inventer et diffuser de nouvelles façons de concevoir les politiques publiques, à la fois plus démocratiques et plus adaptées. La radiographie de la nuit, fruit d'un travail collectif d'un groupe de 20 nantais, pour obtenir une représentation sensible de la nuit nantaise et nourrir le diagnostic participatif et prospectif sur les nuits nantaises est un bon exemple de cet effort d'innovation. Elle a permis de rassembler des ressentis personnels parfois différents mais au sein d'une représentation globale approuvée par tous les participants. Elle a permis d'ouvrir vers des pistes de recommandations nouvelles. Ces modalités favorisent des coopérations propres à fertiliser les apports citoyens.

OSEZ LE DESIGN POUR SOUTENIR LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Une formation au design de service a eu lieu en septembre 2015 à laquelle ont participé plusieurs équipes de la Ville et de Nantes métropole. Ce programme de formation expérimentale animée par la 27^e Région⁽¹⁾ en partenariat avec la Région, le Département, Nantes Métropole, la Ville et le CNFPT a permis aux agents de se former au prototypage de projet. Il s'agissait d'expérimenter des méthodes créatives appliquées à des projets en cours, principalement orientés vers l'accueil des usagers (mairie de quartier, maison de la tranquillité publique, guichet d'accès aux stages...).

Objectif : partir des usages des citoyens et expérimenter ou « prototyper » le projet.

Depuis, on est passé à la mise en pratique pour soutenir une nouvelle conception des mairies de quartier avec une démarche mobilisant le design pour imaginer la future mairie de quartier Nantes Sud. Cette démarche s'appuie sur le croisement des aspirations et des expériences de chacun : élus, professionnels, habitants et vise à produire un cahier des charges autour des fonctions et de conception du lieu.

Pour d'autres démarches participatives réalisées en 2015, on retrouve des méthodes plus classiquement utilisées pour la co-construction des politiques publiques. Pour partager les connaissances et formaliser les diagnostics collectifs, les citoyens ont été invités à réaliser **des diagnostics en marchant, des arpentages, des visites de site en bus, à prendre connaissance de supports pédagogiques, de documents socles**. Ils ont pu travailler sur carte, à partir de **photo langage, à distance grâce à l'outil numérique ou dans des formes de débats spécifiques comme les World café** (ex : un world café pour un travail de coproduction du plan d'actions du Projet Grand Bellevue en mai 2015 autour de 17 habitants et 6 représentants associatifs). Ils ont pu aussi, par exemple, organiser des **votes colorés** pour identifier les consensus.

Une panoplie de méthodes est désormais au service du dialogue citoyen.

LES PARCOURS VISITÉS EN ÉQUIPE À DOULON GOHARDS

La soixantaine de participants présents a exploré le territoire, à **travers 5 parcours visités en équipe, et formalisé une lecture collective, autour de grandes cartes du secteur**. En fin de séance, chaque équipe a produit une synthèse, qui fût restituée à l'ensemble des participants.

Cette première séance a permis de dégager des enjeux transversaux, à approfondir au cours des prochains ateliers.

Pour aller plus loin

- Comment capitaliser et partager ces méthodes ?
- Que faut-il mesurer, à l'heure du bilan, de l'usage des méthodes utilisées ?



(1) - La 27^e Région : association créée en janvier 2012, sorte de laboratoire de la transformation publique a lancé un programme de recherche qui regroupe des acteurs souhaitant développer des approches innovantes de production des politiques publiques.

7. LE TOURNANT DU NUMÉRIQUE

L'une des évolutions majeures en 2015 est **la place prise par le numérique dans le processus du dialogue citoyen en complément des rencontres physiques avec les citoyens.**

Avec la Plate-forme « *nantesco.fr* », le dialogue citoyen et la co-construction ont désormais un outil qui remplit tout à la fois les fonctions d'information, de transparence, d'appel à participation, à contribution, de rendu compte, de droit de suite. Cet outil numérique traduit l'idée que **le délibératif ne peut se restreindre à l'organisation de débat en présence des participants. C'est une manière d'étendre la participation à d'autres citoyens et de permettre d'autres formes d'expression citoyenne.** C'est ce qu'ont également visé deux autres démarches (Grand débat « Nantes, la Loire et Nous » ; le PLUM) en mettant en place leur propre site internet pour nourrir leur process participatif. À l'échelle de la ville, la concertation sur le projet « Champ de Manœuvre » a aussi donné naissance à un site internet dédié. Cette démarche de participation se voulait novatrice avec la création d'un site dédié dès 2014.

L'introduction du numérique dans le dialogue ne se limite pas au lancement de sites Internet. À travers les différentes démarches engagées au cours de l'année dernière, d'autres leviers numériques ont été utilisés.

Les réseaux sociaux (Twitter, Facebook...) **ont largement été mobilisés** pour lancer des invitations, pour solliciter des participations aux ateliers. Et de **nouveaux outils numériques ont été testés pour prolonger le débat hors des temps d'ateliers** et même **pour organiser des votes** sur les propositions issues du travail en atelier. C'est le cas de Loomio (outil de prise de décision collaboratif, en ligne) qui a été expérimenté dans l'élaboration de la plate-forme « *nantesco.fr* ». En 2016, pour répondre à la question de l'adaptation de l'offre de services en matière de mobilités nocturnes, **une cartopartie utilisant les applications de géolocalisation des smartphones** sera organisée avec le concours des nantaises et nantais pour nourrir le diagnostic et donner à voir la diversité des trajets et les solutions retenues.

Ce tournant numérique interroge nécessairement le dialogue citoyen au point que le Comité opérationnel du dialogue citoyen (CODIAL) a proposé un séminaire de travail en janvier 2016 pour partager ces enjeux, tirer les enseignements des expériences initiées afin de définir une stratégie du numérique au service du dialogue citoyen. **Le numérique vient soutenir les grands enjeux du dialogue citoyen** : l'animation de démarche de co-construction, l'animation de réseaux et la visibilité/transparence favorise la gouvernance ouverte et participative mais son usage appelle à des points de vigilance (ex : dérive du sondage au détriment d'un point de vue délibératif et collectif ; l'espace numérique est un espace public particulier qui exige un cadre politique et éthique ; les modes d'exploitation des contributions numériques).

Le numérique représente donc un enjeu fort pour accompagner le Dialogue citoyen dans ce mandat. L'expertise d'usage doit pouvoir être largement mobilisée pour associer au mieux les technologies numériques à la qualité du débat contributif. À titre d'illustration, Nantes&co 16/25 organise dès le printemps 2016 des ateliers citoyens pour questionner la place du numérique dans la participation des jeunes nantaises et nantais.

LA CONDUITE DE PROJET EN MODE OUVERT - *nantesco.fr*

L'agilité se glisse dans les modes de faire pour faire face à cette évolution de la pratique politique. Pour la mise en œuvre de la plate-forme « *nantesco.fr* », un dialogue itératif important a été organisé tout au long du projet en 2015 entre le pilotage politique, le pilotage technique et fonctionnel, élargit aux prestataires extérieurs partenaires du projet (design, développement, base contact etc.). Après chaque atelier, les propositions, recommandations citoyennes étaient transmises et si besoin arbitrées en comité de pilotage. Un retour « point par point » était fait aux citoyens (en ligne et lors de l'atelier suivant).

8. LA TRANSFORMATION DES PROCESSUS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Cette exigence participative **transforme aussi progressivement les organisations et les modes de faire**. 2015 confirme que les logiques de coproduction des politiques publiques à Nantes s'appuient sur la mise en débat afin de recueillir les approches citoyennes mais également sur la prise en compte des avis et des recommandations dans les processus de décision.

Le Dialogue citoyen est donc à la fois un enjeu de mobilisation des citoyens mais aussi des services.

La mise en place des conseils, le lancement des premiers ateliers citoyens et les premières instructions réalisées font valoir, en effet, une évolution du fonctionnement de la Ville et de la Métropole. La co-production a favorisé **les démarches transversales entre services et politiques publiques et décloisonné les approches métiers**. À titre d'illustration, une analyse partagée multi-directions a réuni autour du Conseil de la Vie Nocturne plus de 8 directions.

La mise en œuvre de ces démarches de dialogue souligne aussi **la nécessaire montée en compétence des agents pour organiser et animer les pratiques collaboratives et délibératives**. Si quelques démarches sont soutenues par des prestataires extérieurs, toutes ont largement mobilisé les agents pour prendre en charge l'animation et organiser la facilitation lors des temps forts. Réunir les conditions de réussite du Dialogue citoyen nécessite l'appropriation d'un cadre de référence et l'accompagnement par les agents des différentes étapes du processus.

L'implication dans les temps d'animation invite, par exemple, à repenser la pédagogie de l'action publique pour proposer une lecture claire des marges de manœuvre et donc des règles du jeu précises au débat.

Enfin, le Dialogue citoyen s'accompagne **aussi d'un repositionnement des agents**. Dans de nombreuses démarches participatives, l'agent de la collectivité au même titre que l'utilisateur ou l'habitant est une partie prenante de la question posée par le mandat de participation. En mars 2016, la Ville sollicite, par exemple, la contribution des Nantais pour explorer de nouvelles missions, projets, fonctionnement des médiathèques de demain. La démarche qui s'organise met autour de la table usagers ou non des médiathèques et agents de ces équipements pour un dialogue ouvert collectif et en miroir. Cet espace de croisement des points de vue qui se révèle fertile invite à une conduite du changement négocié entre les uns et les autres pour un dialogue de qualité.

Pour aller plus loin

- Quelle pédagogie du Dialogue citoyen peut être dispensée auprès des services de la Ville et de la Métropole ?
- Quelle appropriation des enjeux et des nouveaux modes de faire l'action publique ?
- Comment favoriser l'appropriation du Dialogue citoyen par les différents services ?



II - *Le paysage du dialogue citoyen à la nantaise en 2016*

1. UNE GOUVERNANCE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MODE OUVERT ET PARTICIPATIF

La transformation des modes de gouvernance souhaitée sous ce mandat vise à mettre à profit de l'action publique toutes les expertises citoyennes et les savoirs-faire participatifs. Pour se faire, l'un des objectifs identifiés est d'amplifier et d'étendre les pratiques démocratiques et participatives à toutes les politiques publiques, **à toutes les échelles de territoires et à différents niveaux de décision.**

Pour 2015, cette proposition politique ambitieuse s'est traduite à travers plusieurs offres de participation et la mise en place d'instances ou de réseaux associés à la co-construction et à la mise en œuvre de plans d'actions, de projets à dimension stratégique ou relevant du quotidien.

Au terme de l'année 2015, si l'on croise l'ensemble des démarches engagées, cette gouvernance ouverte implique de **larges pans de l'action publique** qui couvrent près d'une vingtaine de politiques publiques : éducation, égalité - intégration - citoyenneté, développement économique, espaces publics, développement urbain des territoires, environnement, personnes âgées, enfance - jeunesse, culture, cohésion sociale, déplacements, vie associative, patrimoine et archéologie, relation avec les usagers... **Elle a également fait émerger de nouvelles politiques publiques** (vie la nuit, égalité Femmes - Hommes, pratiques sportives libres) depuis l'identification des enjeux, la conception des plans d'actions, jusqu'à leur mise en œuvre.

L'année écoulée a été très largement consacrée à la mise en place de ce nouveau paysage du dialogue citoyen. Les citoyens ont réfléchi au renouvellement des organisations participatives. Ils ont aussi contribué à l'élaboration des programmes de travail qui fondent l'offre de participation à destination des nantais en 2016. Ces programmes sont à la fois le fruit des échanges animés ces derniers mois au sein des conseils thématiques, des rencontres de quartiers, des réseaux constitués et aussi des réflexions portées par les services et les élus. L'établissement de programmes annuels de travail montre que **l'initiative du débat public se co-construit** et qu'il ne s'agit pas d'une mise à l'agenda de sujets déterminés par la collectivité, mais un agenda du débat négocié.

Cette offre de participation proposée aux habitants et acteurs est pour les services l'occasion d'expérimenter des dynamiques de co-construction ouvertes et participatives dans la conduite de projet pour enrichir, questionner, actualiser les politiques publiques et projets.



Une trentaine de démarches constitue en 2016 ce programme principalement orientée vers l'amélioration et l'innovation des politiques publiques.

La contribution des citoyens au dialogue citoyen est envisagée de **manière continue** au sein d'instances ou de réseaux (pour certains préexistants au rapport de 2015) qui ont été renouvelés ou créés en 2015. Il s'est agi pour les parties prenantes de ces dispositifs de reposer collectivement les bases du fonctionnement et/ou d'identifier les futures étapes de co-production de l'action publique dans les différents champs concernés.

NOUVELLE FORMULE POUR PLUSIEURS CONSEILS « HISTORIQUES »

L'année 2015 a été l'occasion de redessiner collectivement le contour de plusieurs conseils historiques. Installés pour certains depuis près de 10 ans (CNP, CNCE, CNJ), pour d'autres au début des années 2010 (CNP, CNNV), l'ambition a été de promouvoir de nouvelles modalités participatives (fonctionnement largement pensé en mode ouvert) et de renouveler l'offre de participation.

Les démarches de refonte qui ont été lancées autour des conseils existants marquent toutes l'ambition d'élargir la composition et d'ouvrir le fonctionnement de ces conseils. **Le Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers (CNCE)** s'appuiera désormais sur un réseau élargi de partenaires. Ce conseil s'est aussi adjoint en 2015 un comité d'animation autour de 30 membres qui veille au suivi de l'ensemble des démarches du conseil. Concernant l'ancien Conseil Nantais des Personnes Handicapées (CNHP) qui est devenu en 2015, **le Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle (CNAU)**, un diagnostic largement partagé (élus, partenaires associatifs, usagers et services de la Ville de Nantes) a permis à la collectivité de proposer un scénario d'ouverture autour des sujets de l'accessibilité de toutes et tous. De fait, le CNAU officiellement créé le 1^{er} juin 2015 regroupe les représentants des personnes handicapées mais aussi ceux des personnes âgées, les acteurs économiques et les usagers intéressés par la thématique du CNAU. Cette refonte vise une plus large concertation autour des sujets de l'accessibilité universelle. 80 personnes ont contribué à la démarche de renouvellement de ce conseil.

Après 10 années d'expérience, la ville avec **le Conseil Nantais de la Jeunesse (CNJ)** a souhaité également, en 2015, repenser la formule de l'offre participative à destination de la jeunesse. La nouvelle offre, désormais rebaptisée **Nantes&co 16/25**, a été officiellement lancée en 2016 et repose sur l'intention d'associer plus fortement et plus largement les jeunes à la construction des politiques publiques, de leur conception à leur évaluation. **Cette refonte a été conduite de manière partagée, en associant de mars à octobre**

2015 plus de 500 jeunes et 17 partenaires. L'ambition de la collectivité à travailler en partenariat (co-pilotage avec les associations partenaires ; co-animation de la démarche de co-construction sur la base d'un mandat) pour les jeunes dans leurs diversités est révélatrice du sens collectif donné au mandat politique.

Au regard du nouveau cycle de dialogue citoyen, **ces conseils ont rénové aussi leurs modalités et leurs programmes de travail.** Pour le CNCE, le programme a été co-construit dans le cadre d'un forum « Partagez vos idées » en juin 2015. Ce qui a permis d'identifier un panorama de sujets jugés prioritaires pour le cycle 2015/2016 du CNCE :

- l'apprentissage du français (un enjeu majeur pour l'autonomie sociale, l'insertion professionnelle et la participation citoyenne) dont le premier atelier a réuni le 5 décembre près de 80 participants ;
- l'accès à l'emploi ;
- l'éducation ;
- la participation à la vie locale.

Cette participation s'organise désormais autour d'ateliers mais également de rendez-vous d'information, d'éclairage ou d'audits tous les 2 mois pour se ressourcer, sensibiliser et co-élaborer des projets tout au long de l'année. Les démarches participatives engagées s'appuient sur des outils d'animation innovants pour faciliter la participation la plus diverse et **inclure justement des personnes ne parlant pas le français et des personnes participants pour la première fois** et peu aguerries à la participation institutionnelle et participative.

Le CNAU offre lui aussi désormais **des formes de contributions à la politique publique plus diverses et « à la carte »** afin de prendre en compte une pluralité de points de vue. 2 ateliers citoyens ont été proposés l'un sur l'accessibilité de la future gare (oct. 2015) et le second sur la ville facile.

Agenda 2016

- L'accès au numérique pour tous
- Élaboration d'un plan guide d'accès aux établissements pour tous
- Avis évaluatif visant l'amélioration du service Proxitan et l'optimisation des moyens pour préparer la nouvelle Délégation de Service Public « Transports en commun » (2016)

D'autres approches comme **les expérimentations et tests autour des transports et du logement** renouvellent la participation. Enfin, des groupes experts ont été mis en place pour réaliser, à partir de 2016, un travail de co-construction avec des associations autour de plusieurs thèmes : le schéma d'accessibilité métropolitain, l'accessibilité des établissements, l'accessibilité à la culture et les parcours éducatifs des enfants en situation de handicap dans les établissements municipaux.

Côté **Nantes&Co16/25**, l'offre de participation s'envisage plutôt dans une logique de plate-forme que d'instance constituant un portail d'offres. Cela doit permettre aux jeunes de participer à la vie de la cité, de porter des projets, d'échanger, de faire l'expérience du collectif, de débattre avec d'autres jeunes ainsi qu'avec les partenaires associatifs et services municipaux. Cette nouvelle offre permet **des niveaux d'implication ainsi que des formes d'animation diverse** dans le but de toucher plus largement les jeunes. Elle constitue un espace de ressources et de mise en réseau.

Agenda 2016

- Lancement d'un atelier citoyen sur les pratiques numériques des jeunes et citoyenneté en mars pour identifier les usages des jeunes en matière de citoyenneté numérique et adapter les outils de la collectivité
- Participation au diagnostic sur les sports libres

Deux conseils plus scientifiques dans leur composition et leur fonctionnement ont également fait l'objet d'une refonte au cours de l'année passée. Il s'agit du **Conseil Nantais du Patrimoine** et du **Conseil de la Biodiversité**. Le premier constitue le volet participatif de la politique publique municipale en faveur du patrimoine et de l'archéologie. Le second, désormais dénommé **Conseil Nantais de la Nature en Ville**, a été mobilisé jusqu'alors afin d'enrichir les politiques publiques menées par la collectivité en matière d'écologie. Ces 2 conseils, un peu à part dans leur conception, et créés dans les années 2010 ont fait l'objet d'une réflexion pour leur permettre de **trouver un élan nouveau notamment sur le plan de leur ouverture**.

Le Conseil Nantais du Patrimoine est un espace de dialogue et de débats ouvert aux acteurs impliqués dans la préservation, l'étude et la mise en valeur des patrimoines nantais, qu'ils soient experts ou non, et sur l'ensemble du territoire de la ville. Il accompagne la politique de la Ville par une démarche de concertation qui croise différents niveaux et formes d'expertises : associatifs, scientifiques et citoyens / habitants. Le CNP a animé essentiellement, en 2015, une réflexion sur un programme participatif et a pu produire, au cours de l'année, 2 avis dont l'un sous la forme d'un cahier d'acteur dans le cadre du Grand Débat Nantes, la Loire et Nous. **Le Conseil Nantais de la Nature en Ville** continuera d'alimenter lui aussi, dans sa nouvelle formule, les politiques publiques sur les thématiques du développement durable et de l'environnement. Son changement d'appellation doit permettre de s'ouvrir plus largement à la société civile et de rendre plus accessible cette matière scientifique au grand public. En 2015, c'est la refonte de ce conseil qui a occupé les membres autour notamment de la place des femmes, de la société civile et le futur programme.

CO-CONSTRUIRE DE NOUVELLES POLITIQUES PUBLIQUES AVEC LES CITOYENS

Les citoyens-usagers et de nombreux acteurs associatifs et institutionnels sont parties prenantes dans la mise en place de nouveaux champs politiques. Ils en déterminent les grandes orientations, les programmes d'action et les modalités de gouvernance sous la forme de conseils ou de réseaux. À compter de 2015, ce sont de nouvelles politiques publiques, de nouveaux pans de l'action publique qui adviennent par le Dialogue citoyen. À travers le Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes, le Conseil de la nuit mais aussi, par exemple, le débat sur les pratiques sportives libres, les citoyens sont associés à la co-construction des politiques publiques.

Le **Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes** (CEFH), installé en mars 2015, s'est appuyé sur une démarche de co-construction organisée dès la fin 2014 et jusqu'au printemps 2015 et a permis d'établir à la fois les contours du fonctionnement de ce conseil mais également les grands axes du plan d'action « **Agir pour l'égalité femmes - hommes** ». À Nantes, l'égalité est questionnée dans de nombreux domaines, du sport à la culture, en passant par les parcours professionnels. Le conseil porte donc la charge de l'animation partenariale de ce plan d'actions égalité femmes-hommes, dans une **logique de co-production** des politiques publiques. Près de 130 personnes se sont associées à cette démarche.

Agenda 2016

- L'entrepreneuriat au féminin (diagnostic et pistes d'actions collectives)
- La féminisation des rues et équipements nantais pour la valorisation de la place des femmes dans l'histoire et l'espace public
- Prochainement, le lancement d'un atelier sur la communication non stéréotypée

Le Conseil nantais de la nuit est lui le fruit d'un important travail de diagnostic participatif qui a identifié les grandes orientations de cette politique publique comme favoriser une vie nantaise nocturne dynamique et attractive, construire une ville nocturne apaisée ou encore développer l'accessibilité à la vie nocturne. C'est un engagement fort de la ville qui répond à la demande de gouvernance collective et partagée des nuits nantaises.

Au global, **ce sont près de 150 citoyens, habitants et acteurs de la nuit** (associations, syndicats, etc.) qui ont pu s'exprimer sur leur vision des nuits nantaises, identifier collectivement les tensions et les potentiels, et proposer des pistes d'amélioration pour la ville. Une mise en débat finale de ce temps de concertation citoyenne a permis de mobiliser de nombreux acteurs de la nuit dans toute leur diversité (bistrotiers, riverains, usagers, santé, transports...). En octobre, 45 personnes ont participé à la mise à l'agenda du programme de travail.

Agenda 2016

- Les mobilités nocturnes
(évaluation de l'offre existante et perspectives d'optimisation)
- La cohabitation nocturne
(conception d'un dispositif de médiation partagée sur les territoires)

La politique publique de prévention et lutte contre les discriminations a également fait l'objet d'une forte mobilisation des membres de plusieurs conseils citoyens (CNCE, CNAU, Nantes&co 16/25, le conseil Égalité Femmes - Hommes) et réseaux d'acteurs locaux (LGBT...) pour structurer son programme. Un temps fort en janvier 2016 a permis de recueillir des avis et des préconisations pour enrichir cette politique publique à partir d'une mise en dialogue des objectifs opérationnels du plan d'actions. À partir de ces réflexions, de nouveaux chantiers prioritaires feront l'objet d'ateliers citoyen en 2016.

Une démarche de co-construction d'une nouvelle politique publique des sports au sujet des pratiques libres, ludiques et sportives a été lancée au début de cette année pour prendre fin en septembre 2017. Elle a pour objectifs de **faire émerger de nouvelles pratiques** et les réseaux qui les accompagnent, de mettre en débat ces usages spécifiques de l'espace public, de proposer des expérimentations, une amélioration de l'offre existante, dans une optique de facilitation, d'animation, de coordination et de régulation. Cette nouvelle politique publique devra répondre à de nouvelles aspirations croissantes autour des pratiques émergentes mais aussi autour de la qualité de vie en ville, autour du temps libre et de la conciliation des temps.

Agenda 2016

- Alimenter la Charte des espaces publics (partage de l'espace public et aménagements adaptés),
- Identifier et mobiliser de nouveaux réseaux d'acteurs,
- Envisager l'ouverture de nos équipements à ces pratiques,
- Soutenir des expérimentations et initiatives.

Cette offre de participation est destinée aux citoyens nantais pratiquants ou non, aux différents partenaires du mouvement sportif mais aussi aux agents de la direction des sports et des services de la ville qui seront impactés par cette politique publique. Cette démarche de co-construction invite à l'innovation, l'expérimentation et au droit à l'erreur.

Toutes ces démarches qui aboutissent soit à la création de conseils, à des dynamiques d'inter-conseils soit à l'élaboration de volet de l'action publique locale traduisent la volonté de la Ville de Nantes de **mettre en réseau les acteurs du territoire nantais et de favoriser une dynamique collective vers la co-production des politiques publiques**. Ainsi, le CEFH est constitué, par exemple, d'associations, d'institutions publiques, d'acteurs économiques (acteurs de l'entrepreneuriat, acteurs mobilisés autour de la RSE / RSO...), d'invités ponctuels et d'habitant-e-s et citoyen-ne-s qui échangent autour de la politique publique de l'égalité femmes - hommes.

ÉLARGIR LE CERCLE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN GOUVERNANCE OUVERTE

À travers la création de 4 nouveaux conseils, le dialogue citoyen installe progressivement une marque de fabrique pour la gouvernance du territoire nantais et métropolitain. Désormais l'aménagement de l'espace public, l'éducation, le développement durable et le développement économique peuvent s'appuyer sur des instances ouvertes aux citoyens et proposer de partager des expertises ou encore de co-construire des objets de travail commun.

Le nouveau **conseil métropolitain des usagers de l'espace public** s'est réuni pour la première fois en mai 2015. Ses objectifs sont doubles, c'est à la fois un lieu d'échange et de co-construction dans le champ de l'espace public. Au delà, il s'agit aussi d'un levier pour faire évoluer les pratiques de Nantes Métropole en matière d'aménagement de l'espace public, au travers notamment de la charte de l'espace public.

Agenda 2016

- Plan piétons
- Éco mobilité / accès aux écoles : travailler sur une école et produire un guide technique pouvant servir pour d'autres écoles.
- Travailler les modalités d'incitation au changement de comportement et de la mise en œuvre de la ville apaisée.

En matière de politique éducative, la mise en œuvre du Projet Éducatif de territoire (PEDT) à partir de 2015 a également été l'occasion de réfléchir à **la mise en place d'un Conseil nantais de la réussite éducative (CNRE)**. Le PEDT s'anime, d'ores et déjà, dans de nombreuses instances et à travers de multiples dynamiques qui font dialogue citoyen au quotidien autour du « Bien grandir à Nantes ». Près de 400 personnes ont été sollicitées dans ce cadre en 2015. Pour passer un cap, répondre à des enjeux de cohérence, d'articulation d'échelles, un débat ouvert et partagé de la politique éducative sera **mis à l'agenda en 2016**.

Agenda 2016

- Co-construction des termes du débat avec la Communauté éducative à l'occasion des rdv territoriaux du Projet Éducatif de Territoire
- Débat « Après la classe »

Afin de co-construire une politique publique générale et transversale du développement durable, la création d'un nouveau réseau « **Le réseau société civile verte** » a été proposée à la fin de l'année 2015. C'est une nouvelle instance proposée par la Ville de Nantes qui vise à la fois à renforcer les liens entre une communauté d'acteurs et à collaborer sur des actions de développement durable inscrites en proximité. Ce réseau est une déclinaison opérationnelle d'une politique publique qui avait déjà été mise en débat dans le cadre d'avis citoyen antérieurs (Cf. l'avis citoyen « Développement durable - Créer un kit pour votre quartier » en juin 2013 qui avait permis également d'initier la création collaborative de 11 cartes des ressources de quartier, aujourd'hui accessible sur le site de « nantes.fr »).

Le lancement en 2015 du conseil métropolitain des acteurs économiques propose **une gouvernance ouverte et partagée dans le champ du développement économique**. Partager une vision commune des enjeux de développement économique du territoire, échanger sur les mutations en cours ou à venir, collaborer dans une logique partenariat « public - privé » sont au centre du dialogue proposé au sein de ce conseil.

Une trentaine d'acteurs économiques participe à des ateliers de travail thématiques : innovant dans ses modes de faire (ex : création d'une « empathy map » pour l'attractivité du territoire) et ses sujets (« l'agriculture connectée » ; « l'économie circulaire ») ; constructif dans son approche « mise en place d'une démarche de travail collective pour réaliser un diagnostic de sécurité sur les zones d'activités économiques et diffuser les outils à tous les acteurs économiques installés dans ces zones »).

Pour animer ces co-constructions, les modalités de participation proposées en 2015 sont très ouvertes. Elles invitent à la table des échanges les associations, les citoyens de la métropole, les acteurs économiques, les différents services de la Ville et les élus.

Les propositions ont permis au CUEP de produire **un guide d'aménagement** à destination des professionnels pour la bonne intégration des bancs publics dans les projets. Des séminaires ont également été mis au programme en 2015 (avec par exemple, un séminaire sur la ville apaisée en octobre 2015). Une quinzaine d'associations et autant d'habitants de la métropole y ont participé.

Concernant le Réseau Société Civile Verte, le dialogue continu avec un groupe d'habitants depuis 2013 mais également avec les services, a abouti en 2015 à une offre de dialogue autour de plusieurs enjeux : le compostage, les éco-événements et les cartes-ressources numériques.

Le réseau et son programme d'ateliers ont été lancés officiellement au début de l'année 2016.

Agenda 2016

- Soutenir la création ou la consolidation de lieux de partage sur des initiatives environnementales de proximité, en extérieur. Premiers lieux identifiés : les composteurs ouverts dans les quartiers nantais. Les participants sont invités à réfléchir ensemble aux actions à mettre en place pour encourager les initiatives en pied de composteur ;
- Élaboration d'un diagnostic, sous forme d'enquêtes, de participation à des coulisses d'événements et via les réseaux sociaux, sur les événements organisés selon des critères d'éco-responsabilité ;
- Organiser la création et le partage de données de proximité par les publics pour nourrir les cartes numériques des ressources de quartier.

LES ÉVALUATIONS PARTICIPATIVES

L'évaluation de toutes les politiques publiques est un engagement de ce mandat. Le programme d'évaluation sera précisé au cours du 2nd semestre 2016. Toutefois, en 2015, des démarches d'évaluation participatives ont d'ores et déjà été conduites à leur terme à l'échelle de la Ville (« Seniors et culture ») ou de la Métropole (Évaluation du Plan de Déplacements Urbains de Nantes Métropole).

La dimension participative de cette évaluation et la publication des résultats (13 cahiers de l'évaluation déjà en ligne sur *nantes.fr*) sont des acquis de ce modèle d'évaluation.

À titre d'illustration : la politique en direction des seniors et des personnes âgées.

La ville de Nantes qui entendait encourager la participation des personnes âgées à la vie sociale, notamment en favorisant l'accès à la culture et aux loisirs a souhaité évaluer les offres culturelles et de loisirs en faveur de ces publics. **À dimension participative**, ce travail a associé, à de nombreuses reprises (collecte, contribution), les parties prenantes : seniors, acteurs culturels et de la médiation, de la gérontologie et les services de la ville. Le diagnostic partagé a été réalisé entre avril et juillet 2015, avec l'appui d'un cabinet extérieur et sur un principe de co-construction des phases de collecte : une dizaine de groupes de travail a été animé par des agents de la Ville de Nantes sur la base d'outils d'animation partagés et près de 112 seniors ont pu être interrogés. Au final, **230 personnes ont été régulièrement sollicités, en moyenne une trentaine participait aux temps collectifs** (cf. encadré p. 11).

Agenda 2016

- Des démarches d'évaluation viennent d'être lancées au sein de plusieurs conseils (CNAU, Conseil nantais de la Nuit).
- Programmation de l'évaluation de 15 politiques publiques de la ville dont des projets déjà identifiés autour de la Charte Qualité des modes d'accueil ou des lieux ressources familles sur les territoires.

2. LA CONSTRUCTION DE LA COHÉSION SOCIALE ET LE SOUTIEN DES INITIATIVES DANS LES TERRITOIRES

L'ambition d'une nouvelle gouvernance nantaise, plus ouverte, plus participative et innovante se déploie également à l'échelle de la proximité, dans les 11 quartiers nantais. Nantes « Ville citoyenne, ville facile » se construit avec ses habitants, au plus près des territoires vécus, de la réalité des usages de la ville et des pratiques sociales. **Le quartier est l'échelle où s'interfaçent concrètement l'action publique et l'expression des habitants et des acteurs du quartier.** Le dialogue citoyen mené dans les différents quartiers, avec les acteurs et les habitants du territoire, en même temps qu'il fabrique de l'action publique plus pertinente et efficace, fabrique également de la dynamique collective, de la cohésion sociale. Et aujourd'hui, **la collectivité est particulièrement attentive à l'émergence d'un mouvement citoyen** qui souhaite s'engager sur son territoire de vie. Il s'agit de faciliter l'émergence des initiatives citoyennes, de soutenir les projets qui répondent au bien commun, et finalement de tirer le meilleur parti des forces vives d'un territoire au service de son développement, en créant un climat de partenariat et en garantissant le cadre du dialogue.

L'année 2015 a largement été consacrée à **renouveler l'offre de dialogue en proximité** pour mieux répondre à l'objectif de promouvoir des dynamiques collaboratives et ouvertes, et avec toujours le souci de développer la participation des habitants, notamment celle des « publics éloignés ». Il s'agit à la fois de faciliter l'implication de chacun pour garantir une diversité de points de vue dans les projets, en proposant notamment des modalités de participation diversifiées, souples, innovantes, et de veiller au soutien et à la construction de démarches collectives. Concrètement, les Conseils de quartier ont été remplacés par des Rencontres de quartier dans chacun des 11 grands quartiers, temps forts d'expression et d'échanges, ouverts à tous, autour des projets du quartier. Les Bureaux des projets, nouveau dispositif de soutien aux initiatives et projets citoyens, avec un mode d'animation partagé élus/habitants, se sont constitués dans chacun des quartiers. Un nouveau site web *nantesco.fr*, permet désormais aux habitants de suivre les projets et surtout d'apporter leur contribution en ligne. Le bus citoyen *nantes&co*, mis en service fin 2015, permet désormais d'aller à la rencontre des habitants pour de la médiation et du dialogue sur des projets concrets. Dans les quartiers prioritaires, la déclinaison du contrat de ville a associé les habitants et les associations. Et deux Conseils citoyens ont vu le jour. **En 2016, il s'agit de consolider et de développer les potentialités de ces nouveaux dispositifs de dialogue en proximité**, au service des réalisations et des projets qui développent et dynamisent les territoires, qu'ils soient d'initiative publique ou citoyenne.

Et de fait, ces projets et réalisations sont de natures très diverses : aménagements urbains, cadre de vie, animation et vie de quartier, services et équipements publics... dans une logique de vie quotidienne ou dans une logique de prospective. En 2015, les habitants ont eu l'occasion, lors des premières Rencontres de quartier, de proposer les sujets qu'ils souhaitent dialoguer avec la collectivité. Leurs propositions témoignent de cette amplitude et de cette diversité des sujets à traiter. Le dialogue mené avec les habitants dans les quartiers concerne donc potentiellement l'ensemble de nos politiques publiques, avec une attention constante portée à l'articulation entre l'urbain et le social, entre la fabrique de la ville et de ses usages et la fabrique du vivre-ensemble. Les démarches de dialogue proposées aux habitants sont donc très variées et s'adaptent, dans leur nature comme dans leurs modalités, au sujet traité et à l'objectif poursuivi. On peut en citer quelques-unes ayant eu lieu en 2015 : ateliers citoyens pour contribuer à un projet par l'élaboration d'un avis citoyen (par exemple la future Mairie de quartier à Nantes sud), ateliers de quartier ou permanent pour contribuer dans la durée à des projets ambitieux de renouvellement urbain (Grand Bellevue, Bottière Pin sec), déambulations urbaines et diagnostics en marchant pour proposer des actions concrètes qui améliorent le cadre de vie (suivi de la propreté urbaine en Centre ville, choix d'aménagements de proximité à Malakoff Saint-Donatien), démarches de co-construction d'espaces publics de proximité (aménagement du square Washington à Breil-Barberie, square Félix Faure à Hauts-Pavés Saint-Félix), ou encore démarches collaboratives entre collectivité, associations, et habitants, qui permettent de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'animations ou des événements (par exemple Les journées du Patrimoine à Breil-Barberie, Swing des jardins à Doulon Bottière).

LES RENCONTRES DE QUARTIER : DES ESPACES D'EXPRESSION ET DE DÉBAT, AU SERVICE DES PROJETS DU QUARTIER

En janvier 2015, le cycle de travail des conseils de quartiers a été symboliquement clôturé par l'annonce de la mise en place d'un nouvel espace de dialogue citoyen. Ainsi apparaissaient dans le paysage nantais : **les rencontres de quartiers**. Un nouveau dispositif sous le signe de l'ouverture, la diversité et de l'agilité.

L'ouverture d'abord car les Rencontres de quartier s'adressent à tous les habitants, acteurs et usagers du quartier, sans engagement sur la durée. Chaque Rencontre s'organise autour de plusieurs séquences distinctes : Le Kiosque d'info, Le temps d'actualités partagées et un temps de débat sur un thème qui concerne le quartier. Chacun peut participer librement à une ou plusieurs séquences de la rencontre.

La recherche d'une diversité des expressions est également un objectif fort de cette nouvelle formule qui répond aux principes du dialogue citoyen imaginé à Nantes. En rénovant les règles de participation, les rencontres de quartier ont l'ambition d'intéresser de nouvelles populations au dialogue citoyen et, ainsi, d'alimenter d'une vision plurielle les politiques publiques.

L'agilité, au sens de faciliter l'implication et l'investissement des citoyens dans ces **temps forts d'expressions citoyennes et d'échanges** entre la collectivité et les habitants mais aussi entre citoyens se traduit par la proposition qui est faite aux participants **d'échanger et de proposer les sujets qu'ils souhaitent mettre à l'agenda du dialogue citoyen.**

C'est en mai 2015 que se sont ouvertes les rencontres de quartier. Elles se sont tenues deux fois au cours de l'année (une fois au printemps et une fois à l'automne) dans chacun des 11 quartiers de Nantes. Elles ont permis **à près de 700 habitants** de venir débattre à chacune des deux saisons.

La rencontre de quartier c'est un peu « l'assemblée générale du quartier », un lieu et un moment où les habitants, les professionnels du quartier et les élus font le point sur le quartier, échangent, partagent des idées, des ambitions, construisent ensemble des réponses adaptées au territoire. La rencontre de quartier est à la fois **un temps de cohésion** permettant de faire vivre le lien social mais aussi **un temps de co-construction** pour des politiques publiques plus justes, plus adaptées, plus efficaces.

À l'issue de cette première année, on peut mentionner tout d'abord que plus de la moitié des personnes ayant assisté aux rencontres se sont inscrites à au moins une démarche de dialogue proposée par la Ville. Ensuite, le travail collectif proposé a permis d'élaborer, par quartier, un portrait sensible du territoire et d'identifier des sujets de préoccupation pour les habitants, qui sont à inscrire à l'agenda du dialogue. Certains de ses sujets ont fait l'objet de débats lors des rencontres de quartier d'automne. Des débats qui ont pu aboutir sur certains quartiers à une déclinaison de propositions concrètes.

LES DÉBATS CITOYENS DANS LES RENCONTRES DE QUARTIER DE NOVEMBRE 2015

- Bellevue - Chantenay - Sainte-Anne : Isolement : comment nouer des solidarités ?
- Breil - Barberie : Quel commerce de proximité ?
- Centre-Ville : Le commerce : un atout pour la vie de quartier ?
- Dervallières - Zola : La qualité du cadre de vie dans un quartier en mutation.
- Doulon - Bottière : Il y-a de la vie dans les espaces publics ?
- Hauts-Pavés - Saint-Félix : Tous ensemble vers un quartier zéro déchet ?
- Île de Nantes : Comment créer des liens entre voisins ?
- Malakoff - Saint-Donatien : Et si on tissait des liens ?
- Nantes Erdre : L'Erdre et nous ?
- Nantes Nord : Le numérique au service des habitants ?
- Nantes Sud : La rue pour tous !

Pour assurer la continuité du dialogue avec les habitants, et faciliter la participation de nouveaux habitants, une plate-forme numérique et des espaces physiques d'animation sont venus compléter le dispositif. Un bus citoyen a vu le jour à la fin de l'année 2015. Et des lieux fixes seront progressivement identifiés dans chacun des quartiers et ouverts à compter de 2016 (1 par quartier et 3 par an). Le bus est équipé pour aller vers les habitants et sert à la fois de vecteur d'information, de médiation et de dialogue sur les projets.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DU DIALOGUE CITOYEN ET D'UNE PRATIQUE INCLUSIVE ET FACILE DE LA VILLE

Les technologies numériques sont une opportunité pour associer le plus grand nombre de citoyens au dialogue citoyen et à la co-construction du territoire. Si 2015 a constitué un temps fort pour mobiliser l'expertise d'usage des citoyens et des acteurs autour de la création d'outils numériques (Nantesco.fr, Wikipatrimoine, Nantes dans ma poche), 2016 devrait favoriser, à travers ces solutions numériques et d'autres à venir (développement de l'Open Data), une plus grande diversité de contributions à verser au débat citoyen et rendre la vie quotidienne plus facile, en permettant l'accès à l'information en temps réel, en collectant des données utiles, en favorisant le partage d'information et la mise en réseau des habitants. Le numérique est à même de stimuler aussi le projet d'une gouvernance ouverte et partagée en mettant à disposition des moyens pour permettre aux habitants et acteurs de développer des initiatives et des projets. Le développement de l'Open data (libération de jeux de données existants, co-production de jeux de données, expérimentation de la datavisualisation) au service du Dialogue citoyen et de la vie Publique s'organise : en 2016, mise à contribution programmée de l'Open Data pour le Grand débat sur la transition énergétique ; poursuite de l'expérimentation d'une cartopartie (coproduction de données avec les citoyens volontaires en matière de mobilités nocturnes).

Nantesco.fr, la plateforme du dialogue citoyen

Le site « *nantesco.fr* » mis en ligne le 1^{er} décembre 2015, et officiellement lancé en janvier 2016 est une plate-forme numérique citoyenne ouverte sur les quartiers. Elle assure les conditions d'une plus large ouverture du dialogue citoyen en proposant **un dialogue continu** aux nantaises et nantais. Son ambition est aussi de permettre l'expression d'une plus grande diversité de points de vue en facilitant la participation aux débats à distance pour tous les publics qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer aux réunions. Elle se donne aussi à terme pour objectif de promouvoir des « communautés d'agir » en rendant possible les connexions entre citoyens, collectifs et associations.

L'année 2015 a été consacrée à la **co-construction de cette plate-forme**. Une première version a, en effet, été conçue lors de quatre ateliers citoyens entre mai et novembre (une trentaine d'habitants participe à ces ateliers de conception) et auprès d'agents de la ville (avec près d'une quinzaine d'ateliers ainsi qu'une journée de séminaire dédié le 12 mars 2015).

Au cours de cette première phase, c'est **l'expertise d'usage du citoyen** autour des fonctionnalités, de l'ergonomie, de l'usage souhaité pour le futur site qui a été très largement mobilisée bien plus que l'expertise métier. Les acteurs locaux de l'économie numérique seront sollicités pour les versions ultérieures.

Ensemble, les participants ont pu co-élaborer les aspects fonctionnels, le design, le cadre juridique et les conditions d'utilisation de la plate-forme « *nantesco.fr* ». La conception du site a visé à réduire au maximum les freins à la participation. **Il est ouvert intégralement et la priorité est donnée au dialogue et aux contributions**. Les nantais peuvent, dès aujourd'hui, à la fois s'informer et s'inscrire sur l'ensemble des démarches de dialogue mises en œuvre par la collectivité et plus largement sur les dynamiques citoyennes à l'œuvre sur le territoire. Ils peuvent aussi contribuer en ligne aux projets et démarches et échanger, débattre entre eux, voire proposer eux-mêmes des sujets sur les forums de quartier. Avec près de 10 000 visites, 40 000 pages vues et plus d'une centaine de contributions citoyennes après 2 mois seulement, « *nantesco.fr* » en 2016 se donne pour objectif de faciliter l'investissement de tous dans le dialogue à la nantaise.

Agenda 2016

- En 2016, élaboration d'une version augmentée de la plate-forme pour développer et enrichir les possibilités de dialogue numérique

Wikipatrimoine

Au delà du Conseil Scientifique du Patrimoine, la politique publique du patrimoine à Nantes investit le dialogue citoyen en menant le projet de **co-construction d'une bibliothèque numérique des connaissances locales. Ce projet d'outil collaboratif appelé « Wikipatrimoine » a été lancé à la fin de l'année 2015.** Il vise à soutenir le dialogue entre le savoir scientifique et les savoirs citoyens, amateurs et sensibles. Son objectif est de créer **une encyclopédie numérique collaborative**, véritable mine d'informations sur la ville, fiable et librement partagée, à laquelle chacun est appelé à contribuer.

L'outil numérique cherche à valoriser les ressources patrimoniales de Nantes, pour les mettre à la disposition de tous (photographies, vidéos, cartes postales, affiches, plans, objets, textes, documents iconographiques, écrits, sonores, cartographie SIG, web documentaires, etc.). Cette encyclopédie prend en compte le récit par les habitants de leur histoire singulière et collective. Elle aide à comprendre la ville d'aujourd'hui pour mieux imaginer et construire la ville de demain.

Dans le cadre des études préalables, la Direction du Patrimoine et de l'Archéologie souhaitait recueillir les pratiques, les usages et les attentes des citoyens, avant de déployer l'outil collaboratif y répondant. **Plus de 100 personnes ont été intéressées par la démarche et se sont inscrites. Parmi elles, 35 ont été retenues pour participer à l'atelier de décembre 2015.** Les citoyens en sous-groupes ont pu à partir d'un **jeu d'images** exprimer leur vision du patrimoine, compléter alternativement des **arbres à idées** en faisant valoir leurs pratiques et leurs attentes, et au final, imaginer des produits numériques de valorisation ou de contribution à la connaissance à travers des fiches action (6 supports numériques ont été esquissés dans ce cadre).

Suite à cette séance, une synthèse des contributions a été réalisée et intégrée au rapport diagnostic de l'étude. Elle a révélé que les citoyens attendaient autant de pouvoir découvrir le patrimoine, d'accéder à la connaissance, que d'y contribuer. **Conformément au mandat citoyen, une réunion de restitution du diagnostic a été programmée le 2 février en présence des membres de l'atelier citoyen et des professionnels ayant participé au diagnostic.** Cette séance a conclu la première phase d'étude menée par la Ville en vue de mettre en œuvre des outils numériques de découverte et de contribution au patrimoine.

Agenda 2016

- Jusqu'à mi juin 2016, poursuite de l'étude préalable
- Mi-juin: avant arbitrage du schéma de développement des outils numériques du patrimoine par les élus
- 2017: Lancement d'un projet de « wiki patrimoine » avec la contribution des Nantais et de la communauté scientifique pour valoriser le patrimoine nantais

Nantes dans ma poche

Nantes dans ma poche est une démarche partagée avec les nantaises et les nantais dans le but de créer une application numérique qui vise à rendre la ville plus inclusive et plus facile en simplifiant le quotidien des habitants de la métropole.

En 2015, la co-construction proposée de cette application pour smartphone s'est déclinée sur plusieurs temps avec la contribution de citoyens usagers mais aussi d'agents de la Métropole et de la Ville de Nantes, d'acteurs du numérique et des 24 communes de la Métropole.

La démarche s'est appuyée sur un panel composé d'une trentaine de personnes, animé par des designers, réunie entre mars et mai (3 ateliers). L'objectif était de comprendre les besoins en situation de mobilité et de vie quotidienne.

Un atelier spécifique a permis la rencontre du panel d'usagers et des agents de la collectivité pour croiser les regards.



Afin de **dessiner les micros services de l'application**, les usagers ont pu définir leurs priorités (simplification, personnalisation, sécurisation) et leurs préoccupations (dématérialisation des services, environnement, citoyenneté, déplacement, information...).

5 sessions de tests utilisateurs avec différents publics ont permis d'évaluer la version pilote, de penser le **développement de la version 1 et des versions suivantes** de l'application en fonction des usages et des besoins usagers. Ces séances étaient soit ouvertes au grand public, soit réservées à des publics spécifiques en mobilisant notamment des conseils citoyens comme le CNAU.

Les 27 000 téléchargements de l'application « Nantes dans ma poche » au début de l'année 2016, font part d'un accueil favorable des usagers, confortent le positionnement de l'application (pour faciliter le quotidien en situation de mobilité) mais aussi la méthode qui associe largement les citoyens.

L'application a été primée en décembre 2015, lors des Victoires des acteurs publics, pour son caractère innovant et la qualité du service rendu aux citoyens.

LES BUREAUX DES PROJETS : UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR SOUTENIR LES INITIATIVES CITOYENNES

En 2016, c'est un nouveau dispositif de soutien aux projets qui est proposé aux nantais, organisés ou non en association ; un dispositif complémentaire à d'autres formes d'accompagnement des projets. **Les bureaux de projets** ont pour vocation de soutenir les projets participatifs et collectifs d'initiative citoyenne qui contribuent particulièrement à développer le vivre ensemble sur les espaces publics et le cadre de vie, à soutenir le développement durable et la transition écologique, à promouvoir des solidarités locales en faveur de l'inclusion sociale et citoyenne des habitants les plus en difficulté.

Ils s'inscrivent dans le champ du dialogue et de co-construction en ce qu'ils ont pour objectif l'implication et l'engagement des habitants dans la vie des quartiers mais aussi parce qu'ils vont adopter un fonctionnement et des règles du jeu collaboratives et participatives. C'est le sens de la démarche de co-construction proposée et conduite en 2015 pour faire aboutir ce dispositif. Deux rencontres organisées en octobre 2015 rassemblant citoyens, élus et services ont permis de partager les idées sur la création des bureaux des projets, sur leur charte de fonctionnement (modalités d'examen des projets, de collaboration, de réunion, de décision...).

Une délibération du Conseil Municipal prise le 18 décembre 2015 prévoit que le bureau des projets permettra à une dizaine de projets collectifs (par an et par quartier) de se concrétiser au travers d'un fonds de soutien à l'initiative citoyenne de 200 000 €.

Les bureaux des projets s'incarnent dans un **collectif élus/habitants** qui partage leurs analyses sur les projets qui leur sont présentés. Il est également imaginé qu'un bilan des projets soutenus et leur évaluation constitue un temps de dialogue ouvert à d'autres acteurs notamment associatifs.

L'agilité du dispositif tient, quant à lui, dans l'installation de comités d'animation dans chacun des quartiers qui auront la possibilité d'adapter leur fonctionnement à la réalité de leur territoire. Les comités d'animation des 11 bureaux des projets sont en place et ont validé leur charte de fonctionnement commune lors d'une réunion inter-bureaux des projets organisée le 24 mars dernier. Ils sont aujourd'hui 90 habitant(e)s engagés dans les différents quartiers, avec des premiers projets à l'agenda des comités d'animation pour le trimestre à venir.

Agenda 2016

- Mise en place des comités d'animation au 1^{er} trimestre 2016 et soutien aux premiers projets citoyens au 2nd semestre.

LA DÉCLINAISON TERRITORIALE DU CONTRAT DE VILLE

Les quartiers de la politique de la ville sont des territoires d'innovation sociale où sont développées de nombreuses démarches participatives. Le contrat de ville de l'agglomération nantaise signée fin 2014 porte un objectif fort d'instauration d'une dynamique participative dans les quartiers prioritaires, et de co-construction de la politique de la ville avec les habitants.

L'ÉLABORATION PARTICIPATIVE DE LA DÉCLINAISON TERRITORIALE DU CONTRAT DE VILLE

Le parti-pris nantais a été d'associer largement les associations et les habitants impliqués dans la vie de quartier à l'élaboration du contrat de ville afin de confronter les points de vue sur l'évolution des quartiers et les priorités. En décembre 2014, 150 acteurs, représentants institutionnels ou associatifs et habitants « relais »⁽²⁾ étaient regroupés autour du projet de cohésion urbaine et sociale de la Métropole pour échanger sur les enjeux de la mobilisation des citoyens et de renouvellement des pratiques participatives, avec les conseils citoyens notamment. Et en 2015, une seconde phase de dialogue autour de la déclinaison par territoire était ouverte (19 rencontres, 10 quartiers) pour favoriser l'émergence de contributions concrètes.

Ce travail a réuni en 2015 près de 550 personnes qui sont venues partager un diagnostic, des pistes d'amélioration mais également identifier les enjeux et leviers d'intervention pour chaque quartier. Ce dialogue a permis *in fine* la consolidation des plans d'actions opérationnels de déclinaison territoriale du Contrat de Ville livrés à l'État fin octobre 2015 et les contributions citoyennes sont venues enrichir les Schémas de Développement des Quartiers.

Les Conseils citoyens : favoriser l'autonomie dans l'expression citoyenne

La réflexion sur les nouveaux contrats de ville engagée en 2014 a été l'occasion à travers 3 rencontres organisées en décembre 2014 de débattre des enjeux de la **mobilisation des citoyens et du renouvellement des pratiques participatives** qui sont au cœur de la réforme de la politique de la ville. L'une des mesures phares évoquées lors de ces réunions a été la **mise en place des conseils citoyens** qui sont pensés comme des espaces autonomes d'expression citoyenne et de proposition pour les quartiers. Ils doivent permettre de confronter les dynamiques citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

(2) - Habitants relais : issus des comités de rédaction des journaux de quartiers, des conseils d'équipements de l'Accoord, des groupes de travail participatifs pré existants et impliqués dans la vie locale de leur quartier.

Le Dialogue Citoyen nantais se veut de principe inclusif et cherche à rendre accessible à toutes et tous la participation et la co-construction. Les travaux menés dans les conseils citoyens s'inscriront aussi dans les instances de dialogue au quartier ou à l'échelle de la ville et de la métropole.

L'année 2015 s'est structurée autour de la mise en place dans 2 quartiers (Nantes Nord et Malakoff - Pré Gauchet) de ces conseils citoyens. Cette mise en place s'est appuyée sur la force d'initiative et de proposition des acteurs locaux pour se saisir de cette nouvelle instance, penser son rôle et ses objectifs au regard des réalités locales. L'objectif a été d'accompagner les acteurs locaux, qui se sont mobilisés, mais sans interférer. Après une réunion d'information dans chaque quartier avec les associations et les habitants « relais » des quartiers concernés pour expliciter les règles du jeu et rappeler la logique d'autonomie qui gouverne ces conseils, 2 « groupes moteurs » se sont constitués, sur la base du volontariat, pour la mise en place effective des conseils citoyens.

Les deux collectifs pour le conseil citoyen de Nantes Nord et de Malakoff, constitués d'habitants volontaires et des représentants d'associations et acteurs locaux, se sont progressivement appropriés ce nouvel outil pour interroger son fonctionnement, son mode d'intervention dans le quartier, toujours avec l'objectif de soutenir la participation citoyenne, et l'expression des habitants sur leurs priorités et des projets pour le quartier.

Lors des rencontres de quartier de novembre qui se sont déroulées à Malakoff (07/11/2015) et à Nantes Nord (21/11/2015), les habitants des deux quartiers ont pu présenter l'état d'avancement de leur réflexion.

Enfin, un tirage au sort organisé sur la liste des bailleurs a permis de proposer à des habitants de ces quartiers de rejoindre les 2 futurs conseils citoyens. Après deux réunions d'information organisées par les deux collectifs, la Ville et l'État, une dizaine d'habitants s'est engagée dans chaque quartier.

Les conseils réunissent 25 à 30 membres, qu'il s'agisse d'habitants volontaires ou d'acteurs locaux, et seront installés par arrêté préfectoral fin mars 2016.

Les dynamiques des ateliers permanents

Les ateliers permanents dans le cadre des grands projets urbains ont pour ambition d'associer les habitants à la mise en œuvre des projets dans toutes leurs composantes urbaines, sociales, économiques. **Cette expertise d'usage est ainsi mobilisée dans le cadre du Projet Grand Bellevue** à travers l'atelier permanent afin d'enrichir les plans d'actions, à travers des ateliers sectoriels (« Mendès France » ; « Lauriers ») ou ceux concernant des micro-projets (le microprojet JAMET pour la création d'un parc et jardins partagés co-construits lors de 14 temps de rencontres, par 60 enfants/adolescents et 75 adultes...). Toutefois, le constat partagé, dans le rapport « Dialogue citoyen et co-construction » de janvier 2015, sur la faiblesse de l'espace de débat et de co-production dans ces instances a conduit les élus à proposer des compléments à la méthode en sollicitant, dans un premier temps, l'instauration d'espaces de type « tables ouvertes » afin que les habitants puissent s'approprier les projets, les enrichir et fortifier leurs capacités à interpellier. Dans un second temps, cette matière nouvelle serait portée aux débats dans le cadre plus institutionnel de l'atelier permanent. Fin 2015, cette proposition n'a pas encore été mise en place.

Sur le quartier Bottière - Pin Sec, la dynamique participative a démarré en amont de la conception du projet. Un groupe d'habitants et d'usagers du quartier se sont retrouvés régulièrement pour s'informer, échanger leurs idées et proposer des initiatives pour le quartier au quotidien et dans le cadre du projet urbain Bottière Pin Sec. **Ses objectifs et son mode de fonctionnement ont été imaginés avec des habitants.** L'Atelier du Quartier a été lancé en 2014 mais a pris sa pleine mesure en 2015. Avec 11 temps d'ateliers ou de commissions et près de 150 participants et contributeurs, le dialogue engagé a permis d'élaborer **un avis citoyen après 17 mois d'échanges** qui formalise les appréciations et les questionnements des citoyens sur le projet. 4 axes essentiels pour les habitants sont déclinés en propositions concrètes. Remis officiellement le 19 novembre 2015, il a reçu une réponse argumentée de la ville au début de cette année 2016.

3. LA FABRIQUE DE LA VILLE : DE L'EXPÉRIMENTATION À LA PROSPECTIVE

Partager et co-concevoir le dessin de la ville invite d'emblée à proposer un dialogue citoyen sur différentes échelles. En 2015, la participation ouverte offre l'opportunité aux habitants de mettre en débat **leurs visions de l'avenir du territoire, leurs conceptions de la ville souhaitable** tout comme elle permet **de concevoir, dans le détail, un nouveau modèle d'équipement public** qui réponde au plus près aux besoins du quotidien des habitants dans les quartiers.

La fabrique de la ville est le fruit à Nantes d'un dialogue entre le temps long à 3, 5 ou 10 ans, et le temps présent qui tous deux mobilisent l'expertise d'usage des citoyens. Projets du quotidien et réflexion stratégique sur le développement de la ville sont deux volets indissociables de la fabrique de la ville qui aujourd'hui nécessitent un dialogue construit entre les parties-prenantes : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage.

En 2015, le Dialogue citoyen pour une fabrique de la ville c'est donc à la fois un Grand débat « Nantes, la Loire et nous » questionnant les évolutions du territoire métropolitain, des projets urbains associant les habitants, au-delà des termes de la loi, mais aussi l'installation du CUEP dont les objectifs sont d'être un lieu d'échange et de co-construction avec les acteurs et les citoyens de l'espace public de la Métropole, ou le lancement des plans paysages et patrimoine qui permettent de croiser des expertises d'usage sur les évolutions urbaines et de proposer des lectures sensibles qui pourront être intégrées aux projets et aménagements urbains.

Ces différentes dynamiques mettent en perspective **la diversité des démarches engagées** en direction des habitants et qui les invitent à croiser des points de vue et formaliser des diagnostics et des recommandations dans le champ du développement urbain et des espaces publics.

DES DÉBATS PROSPECTIFS POUR LE TERRITOIRE

Le grand débat « Nantes, la Loire et nous »

Le débat « Nantes, la Loire et nous » est le **premier grand débat** de la nouvelle mandature métropolitaine nantaise, acte de gouvernance annoncé pour favoriser le dialogue citoyen et la co-construction des politiques publiques.

D'une durée de 8 mois (octobre 2014 - mai 2015) prenant en compte 4 thèmes (Loire, pratique et usages, Loire économique et écologique, Loire mobilité et franchissements, Loire centralité urbaine et qualité urbaine), ce débat a été une **offre participative multiforme et innovante** qui a permis la participation active de 5 000 citoyens et un suivi par 40 000 habitants.

Confié à une commission du débat indépendante, il a cherché à croiser les points de vue des acteurs et des citoyens pour construire une nouvelle vision de la Loire, une ambition renouvelée pour ce fleuve au cœur d'un développement urbain sans précédent.

Plusieurs modalités participatives ont permis d'aboutir aux **25 recommandations de la commission** : des auditions publiques, des cahiers d'acteurs, des séminaires d'acteurs, un comité citoyen, un événement citoyen multi-sites, le tout mis en ligne et animé sur un site internet dédié (www.nantesla Loireetnous.fr).

La qualité et l'intensité du débat ont été au rendez-vous de ce grand débat, dont **le point de départ a été un « document socle » très étoffé** élaboré par l'Agence d'urbanisme, sur lequel les contributeurs ont pu se greffer pour apporter leur propre vision et leur expertise d'usage.

Après sa conclusion le 30 mai, ce débat a donné lieu à un rapport final présenté en septembre par la commission du débat aux 24 maires de l'agglomération nantaise.

La réponse de la Métropole s'est faite lors du Conseil métropolitain du 15 décembre 2015, par l'approbation de 30 engagements ouvrant un agenda de réalisation sur le court terme, le moyen terme et le long terme, avec une offre participative adaptée et la création d'une Mission Loire et d'une Conférence permanente Loire.

Agenda 2016

- Mise en place de la Conférence Permanente Loire en 2016

LA COMMISSION DU DÉBAT INDÉPENDANTE

Composée de huit membres dont cinq personnalités de la société civile proposées par les différents groupes politiques et de trois élus métropolitains. La commission du débat assure le pilotage du débat jusqu'à sa clôture, avec la remise du rapport final au conseil communautaire. Elle garantit les principes et valeurs démocratiques souhaités pour le grand débat : respect des règles, impartialité, transparence, pluralisme et accessibilité.

Le PLUm

La concertation sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** dans le cadre du PLUm a été engagée en 2015, de janvier à octobre, à l'échelle des 24 communes. Des ateliers citoyens ont été organisés dans chacune des 24 communes de Nantes Métropole. Ce sont **plus de 1 000 personnes** qui ont pu ainsi échanger et contribuer par leurs préconisations aux orientations du PADD pour les 15 prochaines années. 77 réunions citoyennes ont été organisées durant cette période et **ont permis de recueillir, à l'échelle de la Métropole, plus de 3 200 contributions** sur 4 thématiques portées au débat :

- une métropole pour le plus grand nombre, favorisant la mixité fonctionnelle,
- plus compacte et plus polarisée,
- dans le respect de la diversité des quartiers et des richesses environnementales du territoire,
- et qui contribue à l'attractivité et au rayonnement du territoire à une échelle plus large.

Afin que la concertation puisse être la plus large possible, un site internet dédié a été créé et 52 ateliers citoyens organisés. Certaines communes ont aussi proposé aux habitants de travailler à l'échelle des quartiers plutôt que de la ville toute entière.

À Nantes, pour **enrichir la réflexion des élus grâce à l'expertise d'usage et la vision des habitants**, 4 réunions thématiques (l'habitat, les déplacements, l'environnement et le développement économique et l'emploi) ont été organisées en septembre 2015. Il s'agissait de recueillir les propositions des participants pour répondre aux enjeux identifiés sur chacun des thèmes. Les participants (environ 40 pour chaque atelier) ont reçu préalablement à la réunion, un livret explicatif (**cahiers de la connaissance**) disponible sur le site Internet du PLUm. En octobre, 60 personnes ont participé à la réunion de synthèse et ont ainsi pu prioriser l'ensemble des propositions recueillies. En 2016, à Nantes (le 9 mars), comme dans toutes les communes de l'agglomération, des réunions publiques clôturent cette première phase de participation sur le PADD. L'objectif de ces réunions est de présenter, aux citoyens, le projet de PADD finalisé et de faire un retour sur la prise en compte des contributions citoyennes issues de la participation. 130 Nantais ont assisté à cette synthèse. Ensuite, les débats politiques se dérouleront dans chaque conseil communal (pour avis) puis en conseil métropolitain en 2016.

Agenda 2016

- Des réunions publiques de synthèse au 1^{er} trimestre pour présenter le PADD et les propositions citoyennes prises en compte

LES PROJETS URBAINS DIALOGUÉS

Dans le domaine urbain, des règles de concertation légale existent. Mais la volonté politique nantaise est d'aller plus loin et d'intensifier le dialogue citoyen et les pratiques de co-construction impliquant de multiples acteurs et avec une place faite spécifiquement aux citoyens. En 2015, plusieurs démarches participatives ont été lancées permettant d'associer plus largement les citoyens dans les phases de concertation des aménagements urbains et de systématiser un dialogue.

En s'appuyant sur des assistances à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour conduire la concertation, les citoyens contribuent selon des modalités différentes à enrichir les visions des projets. Sans se référer spécifiquement au cadre du Dialogue citoyen, les habitants sont tout de même largement associés, **en amont**, sur les projets urbains qui vont voir le jour. Des démarches de participation ont ainsi été engagées, sous des formes multiples, au-delà de la concertation légale, **autour de 4 projets urbains majeurs en 2015** (Champ de Manœuvre, Mellinet, Doulon-Gohards, Pirmil - Les Isles).

Cette phase débute au moment où s'ouvre publiquement la concertation légale (ex : sur le projet Doulon-Gohards, la démarche participative a été présentée à près de 300 personnes réunies en novembre 2015 ; sur Pirmil - Les Isles, le 3 juin 2015, c'est près d'une centaine de personnes) et se décline sous formes de visites de sites, balades urbaines et d'ateliers de co-construction qui permettent d'établir **un diagnostic partagé et des recommandations qui viennent enrichir les études préalables**. L'ensemble de ces éléments est intégré aux études préalables **et est donné à voir**, au titre de la concertation, dans une délibération communautaire qui tire le bilan de cette phase. (ex : Délibération communautaire du 29 juin 2015 pour l'aménagement du site du Champ de Manœuvre).

Organisées autour de panel d'habitants, **ces démarches visent à enrichir les études préalables d'une vision sensible du territoire, à proposer des expertises d'usages** par exemple sur des questions d'espaces publics et collectifs, de mobilité comme cela a pu être le cas sur le projet « Champ de Manœuvre » au nord du quartier Nantes Erdre.

PROJET URBAIN PIRMIL - LES ISLES : LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION CITOYENNE

Septembre à décembre 2015 phase diagnostic





En fonction des modalités choisies de recrutement (représentativité, ouverture large), **les panels réunis en 2015 varient de 40 personnes** (Champ de Manœuvre) **à 80 personnes** (Mellinet). Les panels peuvent aussi être mixtes dans leurs compositions regroupant, ici des habitants de plusieurs villes de la Métropole, là des habitants et des acteurs associatifs ou économiques (Pirmil - Les Isles). L'intérêt de ces démarches a reposé aussi - au moins pour deux projets urbains - **sur l'élaboration collective d'un guide d'engagement / d'un livret concertation co-produit** par les habitants qui assurait l'engagement dans le temps des participants à s'impliquer dans les différents temps d'échanges. Ce guide assure aussi une transparence sur les engagements de la collectivité.

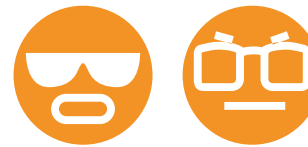
À QUOI ÇA M'ENGAGE

La collectivité et son équipe projet s'engagent à :

- prendre au sérieux le processus de travail engagé
- fournir les informations nécessaires au bon déroulé des ateliers
- écouter et étudier l'ensemble des avis exprimés
- rendre compte des arbitrages effectués
- diffuser le bilan de la concertation dans des délais raisonnables

Les participants s'engagent à :

- assister, dans la mesure du possible, à l'ensemble des ateliers
- respecter le déroulé proposé et prendre acte des invariants du projet
- s'inscrire dans une logique de dialogue constructif : écoute, bienveillance et bonne humeur
- chercher à construire une vision collective dépassant la seule perception individuelle



Cette démarche de concertation urbaine a permis **la production de propositions « éclairées »** venant enrichir le futur projet urbain. Les échanges entre le panel citoyens et l'AMO fait évoluer les visions des uns et des autres et contribuent à moduler les propositions des professionnels. **Le dialogue ouvert a besoin de règles claires.** Les citoyens sont invités à formuler des avis et des propositions dans un cadre indiquant explicitement les invariants du projet urbain (programmation de logements, mixité dans l'habitat, préservation et valorisation d'espaces naturels).

Au-delà de ces phases d'études préalables, la co-construction dans les projets d'aménagements urbains est encore à qualifier plus fortement. Des enjeux sont identifiés comme la gestion du temps de l'attente : le projet urbain est un projet long par nature, avec des phases « muettes » correspondant à des études préalables, phases administratives... pendant lesquelles il faut animer la dynamique avec les citoyens. La conception d'une ingénierie spécifique destinée à bâtir des offres de participation pendant ce temps, pour préfigurer le projet, occuper temporairement les espaces... constitue une perspective à penser.

Un cap est à franchir pour donner toute sa cohérence à la dynamique visible dans le domaine de la fabrique urbaine de la ville. La capitalisation des expérimentations en cours et la formalisation des modalités participatives permettraient en 2016 de favoriser le Dialogue citoyen et la construction dans le cadre des projets urbains.

Agenda
2016

- Clôture de la phase de préconisation Pirmil - Les Isles - 1^{er} trim. 2016

La fabrique de la ville en 2015, c'est aussi le lancement de la démarche **Plan Paysage et Patrimoine** qui systématise ce dialogue ouvert avec les habitants dans le champ du développement urbain, du patrimoine et de la nature en ville.

La co-construction de ces **atlas du paysage** contribuent à mieux prendre en compte, dans un moyen terme, les visions sensibles des habitants. À travers les ateliers organisés, il est proposé aux habitants d'échanger sur les évolutions urbaines, de définir de nouveaux parcours historiques et patrimoniaux, de proposer d'enrichir la réflexion des professionnels.

En 2015, 4 quartiers sont directement concernés par cette démarche (Dervallière Zola : Contrie, Durantière, Croix Bonneau - Romanet ; Nantes sud : Sèvre-Ripossière ; Breil Barberie : Jost Schuman ; Hauts-Pavés Saint-Félix : Barbin Bellamy).

À titre d'illustration, le lancement de l'atelier sur Nantes Sud s'est fait le 15 décembre 2015. **Environ 35 personnes, venant de tous les secteurs du quartier, ont répondu présent à cette invitation à la Maison des Confluences.** Et le samedi 16 décembre, c'est un 1^{er} « arpentage » construit à partir de la synthèse de ce premier temps de travail qui a été fait avec les habitants.

Ce dialogue s'articule autour d'ateliers citoyens sur la base d'un mandat de participation proposé, en ouverture de la démarche, aux citoyens.

CO-CONCEPTION DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES : PARTAGER UNE VISION

Fabriquer la Ville, c'est aussi concevoir des espaces et équipement publics répondant mieux aux besoins et aspirations des habitants, associés très tôt à leur élaboration, à la définition des futurs usages.

Si la Ville de Nantes n'entend pas mettre au débat le choix de réaliser ou non un investissement, ce choix relevant de la responsabilité des élus, elle souhaite que, à terme, tout projet d'investissement présentant un intérêt évident pour les habitants fasse par principe l'objet d'une association de ceux-ci dès la phase de conception. **C'est le degré d'implication proposé aux habitants, le curseur, qui varie en temporalité ou en intensité** selon la nature de chaque projet, et non l'opportunité de co-construire ou non un projet.

La co-construction deviendra donc progressivement la norme dans la conception de lieux de vie, espaces et bâtiments publics, de l'élaboration du futur bâtiment/espace à l'évaluation ultérieure de ses usages.

Dans le courant de l'année 2015, des premières expérimentations ont été lancées, notamment à Nantes Sud, avec la conception de la future mairie de quartier, de la place du Pays Basque et de la pataugeoire. En 2016, cette dynamique se poursuivra avec la mise en débat de projets significatifs, comme le futur équipement de quartier Halvèque ou les maisons de santé Nantes Nord et Bellevue.

Au total, **dans le courant de l'année 2016, ce sont près d'une trentaine de projets significatifs** répartis sur l'ensemble du territoire, qui seront mis à l'agenda pour faire l'objet, dans ce mandat, d'une élaboration partagée avec les habitants, leurs futurs utilisateurs.

Parallèlement, dans le courant de l'année 2016, les pôles de proximité de Nantes Métropole, généraliseront les méthodes de type diagnostic en marchant, initiées notamment dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, pour associer les habitants au repérage et à la priorisation des aménagements de proximité à réaliser dans chaque micro-quartier (notamment pour en améliorer la qualité d'usage et la sécurité).

Le dialogue et la co-construction proposés ne se limitent donc pas à un échange sur les formes urbaines mais invitent à **imaginer le quotidien** de ces équipements et aménagements en proposant de **croiser les points de vue sur les services proposés et les usages projetés.** Depuis mars 2016, les bibliothèques et médiathèques municipales proposent aux Nantais de concevoir ce que pourraient être les nouveaux usages de ces équipements et par extension d'ouvrir ces lieux à de nouveaux publics. Près d'une soixantaine d'habitants et

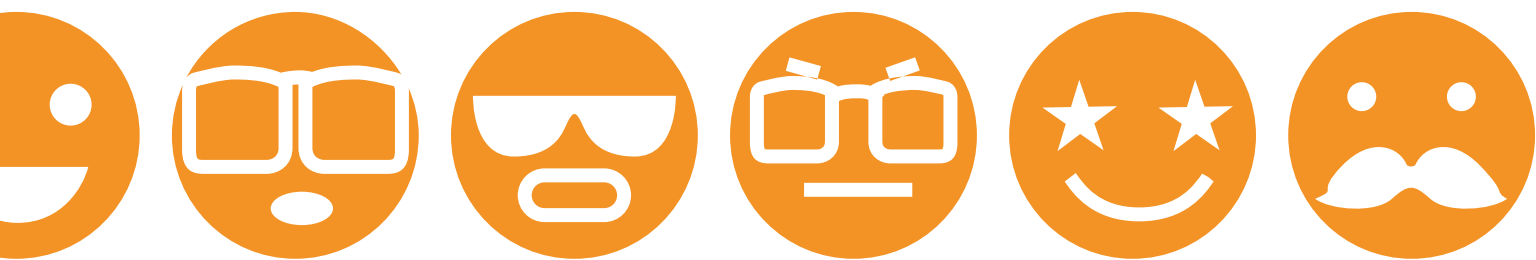
une vingtaine de professionnels explorent ensemble de nouvelles missions, projets, modalités de fonctionnement de ces équipements. Aussi l'univers des médiathèques s'adapte et se réinvente en prenant en compte les nouvelles aspirations des habitants... Les travaux seront présentés aux élus, aux services mais aussi aux habitants intéressés le 28 juin pour tester et enrichir des premières recommandations.

À Nantes Nord, une future Maison de la santé est en projet pour répondre à des enjeux forts d'accès aux soins et de prévention. La dynamique participative qui s'engage n'est pas envisagée seulement sous l'angle d'une maison médicale mais bien comme un lieu vivant permettant à chacun d'améliorer ou préserver sa santé au quotidien. **Il s'agit d'imaginer un modèle de Maison de santé qui satisfasse aux besoins de chacun (habitants, professionnels, acteurs du quartier...) et qui associe les habitants à la vie de la structure.** L'atelier citoyen qui est lancé depuis février questionne à la fois ce que recouvre une Maison de santé de quartier pour tous mais aussi quels en seront les services et quelle place chacun peut prendre dans ce futur équipement. L'avis citoyen sera présenté et enrichi à l'occasion de la rencontre de quartier du 18 juin 2016.

Dernière illustration en date, dans le cadre de la politique publique de tranquillité publique, les citoyens sont sollicités pour contribuer à la mise en œuvre d'un des projets phares de la Municipalité : la création d'une Maison de la Tranquillité publique. La Ville de Nantes souhaite co-construire ce nouveau service **en partant du parcours et de l'expérience des citoyens, futurs utilisateurs de la Maison de la Tranquillité Publique.** La démarche proposée ici répondra aux 14 principes énoncés dans le rapport et donnera lieu à un avis citoyen.

En prise avec une évolution des modes de vie, des habitudes et des pratiques, mais aussi avec de nouvelles aspirations, le dialogue citoyen et la co-construction doivent assurer une adaptation et une réponse plus juste des politiques publiques aux attentes et aux besoins des citoyens.





Annexes

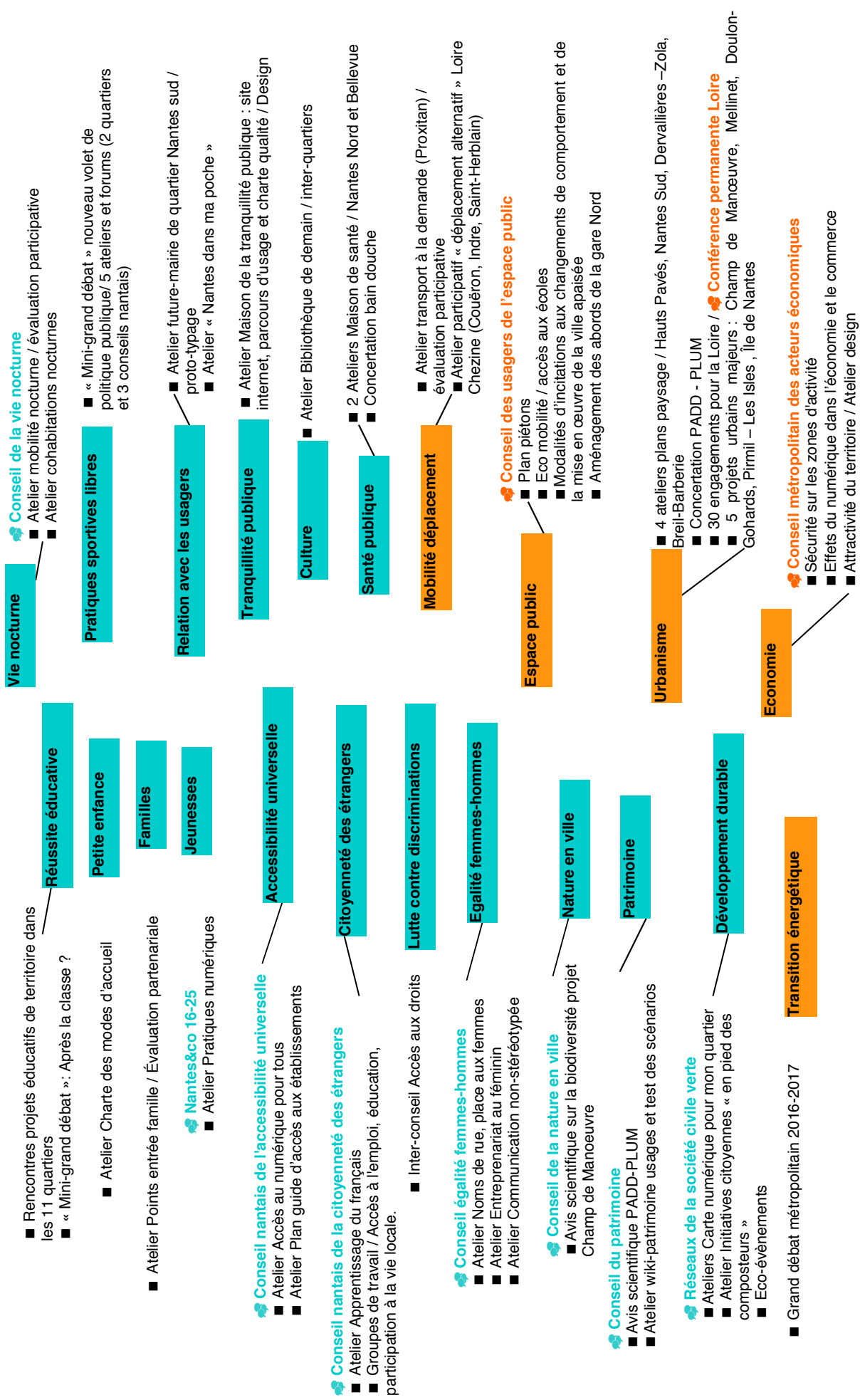
**1. EXEMPLES DE CO-CONSTRUCTION
DES POLITIQUES PUBLIQUES 2015-2016**

**2. DÉMARCHES COLLABORATIVES
ET DE CO-CONSTRUCTION
DANS LES 11 QUARTIERS NANTAIS EN 2016**

NANTES
&CO JOUONS
COLLECTIF

Exemples de co-construction des politiques publiques 2015-2016

Ville de Nantes
Nantes métropole



DEMARCHES COLLABORATIVES ET DE CO-CONSTRUCTION DANS LES 11 QUARTIERS NANTAIS EN 2016

TOUS QUARTIERS

- Rencontres de quartier (2 fois par an)
- Bureaux des projets : 1 comité d'animation dans chaque quartier

NANTES NORD

- Journal de quartier Mosaïque
- Atelier Maison de santé Nantes Nord
- Co-construction d'un espace de convivialité : Bout des Landes
- Aménager la placette Cartier
- Projet global Nantes Nord
- Jardin partagé à la Boissière
- « Place du village » à la Jonelière
- Projet urbain Route de Rennes
- Partager la chaussée : ateliers Ville apaisée
- Conseil citoyen Nantes Nord
- Nouveau projet de l'Escale

BREIL BARBERIE

- Aménagement du square Washington
- Jardin collectif « Jardi passion »
- Journée européenne du patrimoine
- Création partagée « La Maison qui marche sur l'eau »
- Atelier Plan paysage et patrimoine
- Rendre le quartier plus accessible (SDAVE)
- Axe vert de Sainte-Thérèse au parc de la Gaudinière
- Zones de rencontres rues Saint-Louis, Poulain et Friches
- Aménagement du boulevard Longchamp

HAUTS-PAVES ST-FELIX

- Groupe Histoire et mémoires du quartier
- Extension du parc des Capucins
- Atelier Plan Paysage et patrimoine
- Rendre le quartier plus accessible (SDAVE)
- Atelier Initiatives citoyennes en pied de composteur
- Atelier Développement durable : carte numérique de quartier

DERVALLIERES ZOLA

- Atelier Gestion des espaces publics et collectifs des Dervallières
- Atelier Places, jardins, squares... : des espaces pour vivre ensemble.
- Aménager et animer les jardins d'usages aux Dervallières
- Journal de quartier Couleur Locale
- Quai de la Fosse, secteur à dynamiser
- Atelier Plan Paysage et Patrimoine
- Projet culturel de territoire
- Élaboration de la pépinière jeunesse.

BELLEVUE CHANTENAY STE-ANNE

- Journal de quartier L'Écrit de Bellevue
- Projet Bas Chantenay
- Projet du Grand Bellevue
 - Atelier permanent : instance de suivi du projet global
 - Atelier Maison de santé
 - Création partagée "Le Bal de Bellevue"
 - Les projets mémoires (Lauriers, Bourderies)
 - Atelier Mendès France
 - Lauriers Ensemble
 - Jardin du Jamet

CENTRE VILLE

- Groupe Propreté urbaine
- Atelier Rénovation du square Huchette
- Atelier Pratique sportive libre dans l'espace urbain
- Atelier La Maison de quartier, un équipement pour le centre ville
- Création partagée « Pays réel / pays rêvé »
- Groupe Petits aménagements de proximité
- Atelier Cohabitation nocturne Feydeau
- Ateliers Projet urbain Feydeau Commerce

NANTES ERDRE

- Projet urbain ZAC Erdre Porterie :
 - Atelier « centre bourg » St Joseph de Porterie
 - Jardin partagé Erdre Porterie
 - Aménagement des squares de proximité
- Création partagée « Petit œil sur Port Boyer »
- Valorisation du patrimoine naturel à Port Boyer
- Projet urbain Champ de Manœuvre
- Atelier Patrimoine Champ de Manœuvre
- Gestion urbaine et Sociale de Proximité à Port Boyer et à la Halvêque
- Atelier Développement durable : carte numérique de quartier

DOULON BOTTIERE

- Projet global Bottière Pin Sec
- Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
- Projet urbain Bottière Chénaie
- Réemploi et développement durable
- Accueil des nouveaux habitants
- Événement de quartier : Fête du Pin Sec
- Événement de quartier : Swing des Jardins
- Journal de quartier Zest
- Projet Urbain Doulon – Gohards
- Initiatives citoyennes au pied des composteurs
- Expérimentation d'un lieu ressource d'accès aux droits au Pin sec
- Atelier Pratiques sportives libres

MALAKOFF ST-DONATIEU

- Journal de quartier Malakocktail
- Initiatives vertes : Amazonia Garden, "Sème qui veut", composteurs collectifs
- Pause de la Cigarière
- Projet urbain Caserne Mellinet
- Projet urbain Gare : Atelier Espaces publics secteur Nord
- « Made In Malakoff » (GHT coopératives)
- Maison des Haubans : redéfinition du projet d'équipement
- Conseil citoyen Malakoff Pré Gauchet
- Déclinaison territoriale du contrat de ville : tables de quartier
- Démarches proximité espaces publics
- Atelier Déplacements et proximité
- Composteur collectif jardin des plantes
- Atelier Cohabitation nocturne Joffre
- Atelier Pratiques sportives libres à Pré Gauchet
- Rencontres de proximité Tranquillité Publique

NANTES SUD

- Gestion Urbaine et Sociale de Proximité : Clos Toreau
- Projet urbain Pirmil - Les Isles
- Atelier Plan Paysage et Patrimoine
- Atelier Mairie de quartier Nantes sud
- Groupe de travail Zones apaisées
- Place du Pays-Basque
- Création partagée « Parlez moi d'amour »

ILE DE NANTES

- Atelier Projet urbain de l'île : quel maître d'œuvre ?
- Équipement musculation de rue (street workout)
- Groupe Animation du Jardin des Fonderies
- Création partagée « Pays réel / pays rêvé »
- Atelier Initiatives citoyennes en pied de composteur
- Atelier Aménagement des Berges nord
- Ateliers Faire l'espace public avec le quartier (démarche « Green Island 2 – SAMOA)
- Atelier Beaulieu parle/Beaulieu agit

INTER-QUARTIERS

- Bibliothèques de demain
- Partage des projets éducatifs aux territoires
- Transition énergétique
- PLUM
- Suites débat « Nantes la Loire et nous »

Coordination : Pôle évaluation des politiques publiques et dialogue citoyen en collaboration avec le Département proximité et vie sociale (Mission dialogue territorial), la Direction générale des projets métropolitains, et la Direction de la communication externe.

